PROPRIETAIRE:
Mr et Mme DE PUTRON
Le Barran
32440 CASTELNAU D'AUZAN

Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022

Page: 1/1

### SYNTHESE DU DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES VENTE

Ces conclusions par définition synthétiques ne sauraient éviter de prendre pleinement connaissance du détail des rapports. Voir en particulier les ouvrages ou éléments non contrôlés dans chaque diagnostic.



#### **Certificat termite**

Nous n'avons pas constaté la présence d'indices de traces de termites le jour de l'expertise.



#### Rapport de repérage amiante vente

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport - il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante



#### C.R.E.P. (Constat de risque d'exposition au plomb)

Lors de la présente mission, 413 unités de diagnostic ont été contrôlées. Les unités de diagnostic sont classées en fonction de la concentration en plomb mesurée et de la nature des dégradations, conformément au tableau ciaprès.

Concentration en Plomb	Nature des dégradations	Classement
< seuils		0
	Non dégradé ou non visible	1
> seuils	Etat d'usage	2
	Dégradé	3



#### D.P.E. (Diagnostics de performance énergétique)

Consommation conventionnelle :B : 94 kWh EP/m2.an Estimation des émissions de gaz à effet de serre : A : 2 kg CO2/m2.an







#### Certificat électricité

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 1 sur 1



2232E2775102Z établi le: 14/11/2022 valable jusqu'au 13/11/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse: LE BARRAN 32440 CASTELNAU D'AUZAN

Etage: **O\_Etag** Porte:

type de bien : Maison avec dépendance année de construction : Avant

1949

surface habitable: 458.25m2

propriétaire : DE PUTRON

adresse: LE BARRAN 32440 CASTELNAU D'AUZAN

#### Performance énergétique logement extrêmement performant consommation \* Dont émissions de gaz émissions (énergie primaire) à effet de serre peu d'émissions de CO<sub>2</sub> 2 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an kWh/m²/an kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an E émissions de CO: très importantes passoire énergétique logement extrêmement peu performant Ce logement émet 916 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 4746 km parcourus en voiture. Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du Le niveau d'émissions dépend logement et de la performance des équipements. principalement des types d'énergies utilisées Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6. (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

### Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.



entre **1680€** et **2320€** paran

Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie?

Informations diagnostiqueur

S.B Diagnostics

Chemin de la Tuilerie, **32290 AIGNAN** 

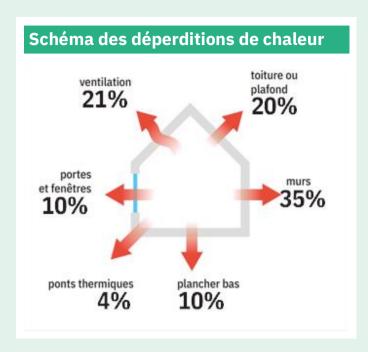
diagnostiqueur: Braud Sébastien

tel: 06 79 30 39 52

email: sb.diagnostics@orange.fr n° de certification : N°709 VALIDITE

11/01/2029







### Système de ventilation en place

VMC SF Auto réglable après 2012





Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée

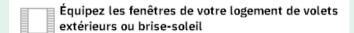


bonne inertie du logement



logement traversant

#### Pour améliorer le confort d'été :



\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

### Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



chauffage au bois



#### D'autres solutions d'energies renouvelables existent :



pompe à chaleur



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



réseau de chaleur vertueux



géothermie

#### Montants et consommations annuels d'énergie répartition des dépenses consommation d'énergie frais annuels d'énergie usage (en kWh énergie primaire) (fourchette d'estimation\*) 46% chauffage **29 075** (29 075 é.f.) entre 790€ et 1080€ 9% chauffage entre 150€ et 210€ électricité 2391 (1040 é.f.) eau chaude **32%** électricité 8 453 (3 675 é.f.) entre 530€ et 730€ sanitaire 0% refroidissement 0 (0 é.f.) éclairage électricité 2080 (904 é.f.) entre 130€ et 180€ auxiliaire électricité 1310 (569 é.f.) entre 80€ et 120€ entre 1 680€ énergie totale pour les 43 308 kWh usages recensés: (35 263 kWh é.f.) et 2320€ par an Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont données pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude moyenne de 105ℓ par logement et par jour.

é.f. → énergie finale

A Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilitées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

### Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -24% sur votre facture soit -264€ par an

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

#### astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 261ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (4-5 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40 &

107¢ consommés en moins par jour,

c'est -31% sur votre facture soit -196€ par an

#### astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.

<sup>\*</sup> Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble	du logement	
	description	isolation
murs	Murs Est, Sud, Ouest, Nord en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur paroi extérieure, non isolé Murs Nord en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur combles fortement ventilés, non isolé Murs Sud en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur combles fortement ventilés, avec isolation intérieure	insuffisante
plancher bas	Planchers en Dalle béton donnant sur plancher sur terre-plein, non isolé Planchers de type inconnu donnant sur plancher sur terre-plein, non isolé	moyenne
toiture/plafond	Plafond bois sur solives bois donnant sur local chauffé (plancher intermédiaire) Plafond bois sur solives bois donnant sur paroi extérieure, Paroi extérieure	insuffisante
portes et fenêtre	Portes en bois opaque pleine Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois ou bois métal, simple vitrage et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm) Fenêtres battantes bois ou bois métal, simple vitrage et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	insuffisante

Vue	Vue d'ensemble des équipements								
		description							
	chauffage	Installation de chauffage par insert, poêle bois (ou biomasse) avec un chauffage électrique dans la SdB(système individuel)Poêle bûche installé avec label flamme verte (Année: 2012, Energie: Bois bûche) Emetteur(s): Autres équipements - Générateur à effet joule direct (Energie: Electricité) Emetteur(s): Convecteur électrique NFC, NF** et NF*** Installation de chauffage seul classique(système individuel)Poêle bûche installé (Année: 2001, Energie: Bois bûche) Emetteur(s): Autres équipements							
	pilotage	Générateur avec régulation par pièce, Equipement : par pièce avec minimum de température, Système : radiateur / convecteur							
₽,	eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical Catégorie B ou 2 étoiles installé en 2020, bouclé, de type accumulé (système individuel) Chauffe-eau électrique instantané installé en 2022, de type instantané (système individuel)							
*	climatisation	Sans objet							
4	ventilation	VMC SF Auto réglable après 2012							

### Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.							
	type d'entretien						
ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → tous les 2 ans Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur.						
insert / poêle	Ramonage obligatoire par un professionnel → au moins 1 fois par an						
éclairages	Nettoyer les ampoules et luminaires						
isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel → tous les 20 ans						

### Recommandation d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1+2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

# Les travaux essentiels montant estimé : 38810 à 52520€

	lot	description	performance recommandée
$\bigcirc$	murs	Isolation des murs par l'intérieur	R >= 4.5m <sup>2</sup> K/W
	portes et fenêtres	Installation de fenêtres double-vitrage	Uw <= 1.3 W/m².K et Sw >= 0.3
$\hat{\Box}$	portes et fenêtres	Installation de portes toutes menuiseries isolé	Uw <= 1.3 W/m².K et Sw >= 0.3
, L	eau chaude sanitaire	Installation chauffe-eau thermodynamique dernière génération	

# Les travaux à envisager montant estimé: 850 à 1150€

	lot	description	performance recommandée
4	ventilation	Installation d'une VMC DF individuelle avec échangeur	

#### **Commentaires:**

les 2 systèmes de chauffage ne chauffent qu'une partie de la maison, il serait nécessaire de faire installer un système supplémentaire pour assurer le chauffage dans la totalité des locaux.

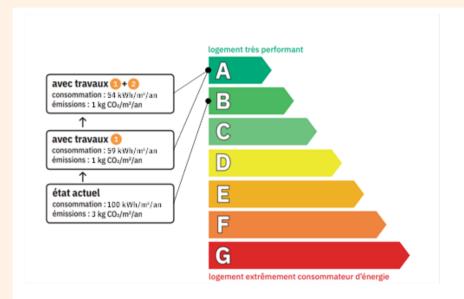
Faire appel un chauffagiste professionel pour connaître les possibilités d'installation d'un système supplémentaire.

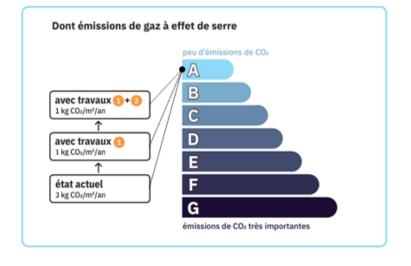
L'installation de volets aux fenêtres à l'étage serait un plus pour le confort thermique.

Faire isoler le plancher bas du grenier.

### Recommandations d'amélioration de la performance énergétique (suite)

### Évolution de la performance énergétique après travaux





### Préparez votre projet!

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans:

#### www.faire.fr/trouver-un-conseiller

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» (d'ici 2028).

### Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

référence du logiciel validé : WinDPE v3 référence du DPE : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN date de visite du bien :14/11/2022 invariant fiscal du logement :Non communiqué référence de la parcelle cadastrale :E 102 / 103 méthode de calcul :3CL-DPE 2021 Justificatifs fournis pour établir le DPE :



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles

Les consommations réelles peuvent varier selon les habitudes d'utilisation des équipements et type d équipement. Pour réaliser ce DPE la méthode utilisée est : Calcul de la Consommation Conventionnelle des logements. Les différences entre les consommations estimées et les consommations réelles qui peuvent apparaître, peuvent être expliquer par l'usage du logement (voir explication en page 3 du DPE).

Les 2 systèmes de chauffage ne chauffent qu'une partie de l'habitation, l'installation d'un système de chauffage supplémentaire pour chauffer la totalité de la surface de la maison entrainera obligatoirement une consommation d'énergie supérieure à celle calculée dans ce DPE.

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
département		32440	
altitude	🌟 données en ligne	150m	
type de bien	🔎 Observé / mesuré	Maison individuelle	
année de construction	≈ Estimé	De 1948 à 1974	
surface habitable		458.25m²	
nombre de niveaux		2	
hauteur moyenne sous plafond		3.60m	

	surface	P	Observé/mesuré	234.59
	type	ρ	Observé/mesuré	Dalle béton
	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
plancher bas 1	périmètre sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol	۵	Observé/mesuré	114.17
	inertie	2	Observé/mesuré	Lourde
	mitoyenneté	2	Observé/mesuré	Plancher sur terre-plein
	surface	$\wp$	Observé/mesuré	84.30
	type	ρ	Observé/mesuré	Plancher inconnu
plancher bas 2	isolation	$\wp$	Observé/mesuré	Non
	périmètre sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol	Ω	Observé/mesuré	54.72
	mitoyenneté	Q	Observé/mesuré	Plancher sur terre-plein
	surface totale (m²)	۵	Observé/mesuré	162.8
	surface opaque (m²)	2	Observé/mesuré	162.8 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	2	Observé/mesuré	Plafond bois sur solives bois
	type de toiture	2	Observé/mesuré	Combles perdus
toiture / plafond 1	isolation	2	Observé/mesuré	Oui
	épaisseur isolant	ρ	Observé/mesuré	20
	inertie	$\mathcal{Q}$	Observé/mesuré	Lourde
	mitoyenneté	2	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	b	×	Valeur par défaut	1
	surface totale (m²)	Q	Observé/mesuré	172.3
	surface opaque (m²)	ρ	Observé/mesuré	172.3 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	ρ	Observé/mesuré	Plafond bois sur solives bois
	type de toiture	ρ	Observé/mesuré	Combles perdus
	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
toiture / plafond 2	inertie	ρ	Observé/mesuré	Légère
tolture / ptaionu 2	type de local non chauffé	Q	Observé/mesuré	Combles fortement ventilés
	surface Aiu	ρ	Observé/mesuré	44.54
	isolation Aiu	ρ	Observé/mesuré	Oui
	surface Aue	$\wp$	Observé/mesuré	461.53
	isolation Aue	ρ	Observé/mesuré	Non
	b	×	Valeur par défaut	1
mur 1	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	5.88
	surface opaque (m²)	ρ	Observé/mesuré	4.37 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
	isolation	۵	Observé/mesuré	Non
	inertie	۵	Observé/mesuré	Lourde
•				

mur 1 (suite)	orientation	P	Observé/mesuré	Est
	plancher bas associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	۵	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	Q	Observé/mesuré	38.81
	surface opaque (m²)	۵	Observé/mesuré	29.12 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	Ω	Observé/mesuré	50
mur 2	isolation	۵	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Est
	plancher bas associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	۵	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	9.76
	surface opaque (m²)	ρ	Observé/mesuré	5.84 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
mur 3	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Est
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	33.98
	surface opaque (m²)	۵	Observé/mesuré	26.98 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	$\mathcal{Q}$	Observé/mesuré	50
mur 4	isolation	Q	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	۵	Observé/mesuré	Est
	plancher bas associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	49.9
	surface opaque (m²)	ρ	Observé/mesuré	46.21 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	۵	Observé/mesuré	50
mur 5	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Sud
	plancher bas associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure

mur 6	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	33.98
	surface opaque (m²)	۵	Observé/mesuré	25.51 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	۵	Observé/mesuré	Ouest
	plancher bas associé	Q	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	Ω	Observé/mesuré	9.76
	surface opaque (m²)	Ω	Observé/mesuré	6.57 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
mur 7	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	P	Observé/mesuré	Ouest
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	38.81
	surface opaque (m²)	ρ	Observé/mesuré	33.79 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	P	Observé/mesuré	50
mur 8	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	plancher bas associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	8.93
	surface opaque (m²)	ρ	Observé/mesuré	7.23 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
mur 9	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	plancher bas associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
mur 10	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	17.63
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu

mur 10 (suite)	épaisseur moyenne (cm)	Q	Observé/mesuré	50
	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Nord
	plancher bas associé	Ω	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	type de local non chauffé	Ω	Observé/mesuré	Cellier
	surface Aiu	Q	Observé/mesuré	20.11
	isolation Aiu	ρ	Observé/mesuré	Oui
	surface Aue	ρ	Observé/mesuré	116.88
	isolation Aue	ρ	Observé/mesuré	Non
	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	9.65
	type	Ω	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
mur 11	orientation	ρ	Observé/mesuré	Est
	plancher bas associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	type de local non chauffé	ρ	Observé/mesuré	Cellier
	surface Aiu	ρ	Observé/mesuré	20.11
	isolation Aiu	ρ	Observé/mesuré	Oui
	surface Aue	ρ	Observé/mesuré	116.88
	isolation Aue	ρ	Observé/mesuré	Non
	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	7.15
	surface opaque (m²)	ρ	Observé/mesuré	5.71 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
mur 12	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Nord
	plancher bas associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
mur 13	surface totale (m²)	$\mathcal{Q}$	Observé/mesuré	3.84
	type	Ω	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	Ω	Observé/mesuré	50
	isolation	ρ	Observé/mesuré	Non
	inertie	۵	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	۵	Observé/mesuré	Est
	plancher bas associé	۵	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton

mur 13 (suite)	mitoyenneté	$\wp$	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	$\wp$	Observé/mesuré	5.4
	type	ρ	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
mur 14	isolation	Q	Observé/mesuré	Non
	inertie	Ω	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	2	Observé/mesuré	Nord
	plancher bas associé	Ω	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	Ω	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	Ω	Observé/mesuré	20.41
	surface opaque (m²)	Ω	Observé/mesuré	18.96 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
mur 15	épaisseur moyenne (cm)	Ω	Observé/mesuré	50
	isolation	Ω	Observé/mesuré	Non
	inertie	Ω	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	Ω	Observé/mesuré	Est
	mitoyenneté	$\wp$	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	2	Observé/mesuré	44.47
	type	ρ	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	Ω	Observé/mesuré	50
	isolation	Ω	Observé/mesuré	Oui
	type isolation	X	Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	Ω	Observé/mesuré	20
mur 16	inertie	Ω	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	Ω	Observé/mesuré	Sud
	plancher haut associé	$\wp$	Observé/mesuré	Plancher haut 2 - Plafond bois sur solives bois
	type de local non chauffé	Ω	Observé/mesuré	Combles fortement ventilés
	surface Aiu	Ω	Observé/mesuré	44.54
	isolation Aiu	Ω	Observé/mesuré	Oui
	surface Aue	ρ	Observé/mesuré	461.53
	isolation Aue	ρ	Observé/mesuré	Non
mur 17	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	20.41
	surface opaque (m²)	Ω	Observé/mesuré	18.14 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	ρ	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
	isolation	Ω	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	Ω	Observé/mesuré	Ouest

mur 17 (suite)	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m²)	ρ	Observé/mesuré	44.47
	surface opaque (m²)	ρ	Observé/mesuré	42.37 (déduite de la surface des menuiseries)
	type	۵	Observé/mesuré	Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	épaisseur moyenne (cm)	ρ	Observé/mesuré	50
	isolation	Q	Observé/mesuré	Non
	inertie	ρ	Observé/mesuré	Lourde
mur 18	orientation	ρ	Observé/mesuré	Nord
	plancher haut associé	ρ	Observé/mesuré	Plancher haut 2 - Plafond bois sur solives bois
	type de local non chauffé	ρ	Observé/mesuré	Combles fortement ventilés
	surface Aiu	ρ	Observé/mesuré	44.54
	isolation Aiu	ρ	Observé/mesuré	Oui
	surface Aue	ρ	Observé/mesuré	461.53
	isolation Aue	ρ	Observé/mesuré	Non
	surface	ρ	Observé/mesuré	3.92
	type	ρ	Observé/mesuré	bois
	largeur du dormant	۵	Observé/mesuré	5
porte 1	localisation	ρ	Observé/mesuré	Au nu intérieur
po 2	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Sans retour
	mur affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 3 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface	ρ	Observé/mesuré	3.19
	type	ρ	Observé/mesuré	bois
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
porte 2	localisation	ρ	Observé/mesuré	Au nu intérieur
<b>P</b>	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Sans retour
	mur affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 7 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	mitoyenneté	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 1	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	1.51
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	۵	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical

fenêtres / baie 1	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
(suite)	orientation	۵	Observé/mesuré	Est
	type de masques proches	۵	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	٥	Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	Q	Observé/mesuré	1
	surface	Q	Observé/mesuré	3.43
	type	Q	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	P	Observé/mesuré	5
	localisation	Q	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	Q	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
fenêtres / baie 2	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Est
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 2 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	2
	surface	ρ	Observé/mesuré	3.13
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
fenêtres / baie 3	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Est
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	٥	Observé/mesuré	Mur 2 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	۵	Observé/mesuré	Paroi extérieure

	nombre	ρ	Observé/mesuré	2
	surface	ρ	Observé/mesuré	3.50
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
fenêtres / baie 4	largeur du dormant	Ω	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Est
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 4 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	2.67
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
fenêtres / baie 5	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Sud
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	ρ	Observé/mesuré	Mur 5 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 6	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	1.02
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	۵	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Baies oscillantes
		-		

fenêtres / baie 6	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
(suite)	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Sud
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 5 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	4.90
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
fenêtres / baie 7	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 6 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	3.57
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
fenêtres / baie 8	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun

	mur/plancher haut affilié	ρ	Observé/mesuré	Mur 6 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	3.31
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
fenêtres / baie 9	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	ρ	Observé/mesuré	Mur 8 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	1.71
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
fenêtres / baie 10	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Ω	Observé/mesuré	Mur 8 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 11	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	۵	Observé/mesuré	1.70
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5

fenêtres / baie 11 (suite)	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
(suite)	retour isolant	Ω	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
	année vitrage	Ω	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	ρ	Observé/mesuré	Mur 9 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	1.44
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
fenêtres / baie 12	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 12 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 13	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	0.47
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	۵	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	A partir de 2006
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	ρ	Observé/mesuré	16

fenêtres / baie 13	remplissage	ρ	Observé/mesuré	Argon
(suite)	orientation	ρ	Observé/mesuré	Est
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 15 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	2
	surface	ρ	Observé/mesuré	0.49
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	2	Observé/mesuré	Double vitrage
fenêtres / baie 14	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	A partir de 2006
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	ρ	Observé/mesuré	16
	remplissage	ρ	Observé/mesuré	Argon
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Est
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	ρ	Observé/mesuré	Mur 15 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	0.68
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	$\wp$	Observé/mesuré	16
	remplissage	ρ	Observé/mesuré	Argon
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
fenêtres / baie 15	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun

	mur/plancher haut affilié	Ω	Observé/mesuré	Mur 17 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	ρ	Observé/mesuré	0.54
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	Q	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	$\wp$	Observé/mesuré	Double vitrage
fenêtres / baie 16	année vitrage	$\mathcal{Q}$	Observé/mesuré	A partir de 2006
	inclinaison	$\mathcal{Q}$	Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	ρ	Observé/mesuré	16
	remplissage	ρ	Observé/mesuré	Argon
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Ω	Observé/mesuré	Mur 17 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	ρ	Observé/mesuré	1
	surface	Q	Observé/mesuré	1.05
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	ρ	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	ρ	Observé/mesuré	Simple vitrage
fenêtres / baie 17	année vitrage	ρ	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	ρ	Observé/mesuré	Vertical
	type de volets	ρ	Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	ρ	Observé/mesuré	Ouest
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	Ω	Observé/mesuré	Mur 17 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
fenêtres / baie 18	nombre	ρ	Observé/mesuré	2
	surface	ρ	Observé/mesuré	1.05
	type	ρ	Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal

	largeur du dormant	ρ	Observé/mesuré	5
(suite)	localisation	ρ	Observé/mesuré	En tunnel
	retour isolant	Ω	Observé/mesuré	Avec retour
	type de paroi	ρ	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Q	Observé/mesuré	Simple vitrage
	année vitrage	Ω	Observé/mesuré	Jusqu'à 2005
	inclinaison	Ω	Observé/mesuré	Vertical
	orientation	Q	Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	ρ	Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	۵	Observé/mesuré	Mur 18 - Murs en pierre de taille et moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	donnant sur	ρ	Observé/mesuré	Paroi extérieure
pont thermique 1	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 1 / Plancher bas 1
	Longueur	Ω	Observé/mesuré	2.45
pont thermique 2	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 2 / Plancher bas 1
	Longueur	ρ	Observé/mesuré	10.78
pont thermique 3	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 4 / Plancher bas 1
	Longueur	ρ	Observé/mesuré	9.44
pont thermique 4	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 5 / Plancher bas 1
pont mermique 4	Longueur	ρ	Observé/mesuré	13.86
pont thermique 5	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 6 / Plancher bas 1
pont mermique 5	Longueur	ρ	Observé/mesuré	9.44
pont thermique 6	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 8 / Plancher bas 1
pont mermique o	Longueur	ρ	Observé/mesuré	10.78
pont thermique 7	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 9 / Plancher bas 1
	Longueur	ρ	Observé/mesuré	3.72
pont thermique 8	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 10 / Plancher bas 1
point thermique o	Longueur	ρ	Observé/mesuré	6.41
pont thermique 9	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 11 / Plancher bas 1
, /	Longueur	ρ	Observé/mesuré	4.02
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 12 / Plancher bas 1
10	Longueur	ρ	Observé/mesuré	2.98
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 13 / Plancher bas 1
11	Longueur	ρ	Observé/mesuré	1.6
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 14 / Plancher bas 1
12	Longueur	ρ	Observé/mesuré	2.25
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 16 / Plancher haut 2
13	Longueur	ρ	Observé/mesuré	13.6
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 18 / Plancher haut 2
14				

pont thermique	Longueur	Q	Observé/mesuré	13.6
14 (suite) pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 3 / Porte 1
15	Longueur	Q	Observé/mesuré	6.85
pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 7 / Porte 2
16	Longueur	Ω	Observé/mesuré	6.35
pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 1
17	Longueur	Ω	Observé/mesuré	5
pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 2 / Fenêtre 2
18	Longueur	Ω	Observé/mesuré	7.7
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 3 / Fenêtre 3
19	Longueur	ρ	Observé/mesuré	15
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 4 / Fenêtre 4
20	Longueur	ρ	Observé/mesuré	15.6
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 5 / Fenêtre 5
21	Longueur	ρ	Observé/mesuré	6.7
pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 5 / Fenêtre 6
22	Longueur	Ω	Observé/mesuré	4.1
pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 6 / Fenêtre 7
23	Longueur	Ω	Observé/mesuré	8.4
pont thermique	type de liaison	Q	Observé/mesuré	Mur 6 / Fenêtre 8
24	Longueur	Q	Observé/mesuré	7.9
pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 8 / Fenêtre 9
25	Longueur	Q	Observé/mesuré	7.6
pont thermique	type de liaison	P	Observé/mesuré	Mur 8 / Fenêtre 10
26	Longueur	۵	Observé/mesuré	5.6
pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 9 / Fenêtre 11
27	Longueur	۵	Observé/mesuré	5.4
pont thermique	type de liaison	۵	Observé/mesuré	Mur 12 / Fenêtre 12
28	Longueur	Q	Observé/mesuré	4.8
pont thermique	type de liaison	۵	Observé/mesuré	Mur 15 / Fenêtre 13
29	Longueur	Q	Observé/mesuré	2.5
pont thermique	type de liaison	۵	Observé/mesuré	Mur 15 / Fenêtre 14
30	Longueur	P	Observé/mesuré	6.2
pont thermique	type de liaison	Ω	Observé/mesuré	Mur 17 / Fenêtre 15
31	Longueur	۵	Observé/mesuré	3.4
pont thermique	type de liaison	۵	Observé/mesuré	Mur 17 / Fenêtre 16
32	Longueur	۵	Observé/mesuré	3
pont thermique	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 17 / Fenêtre 17
33	Longueur	ρ	Observé/mesuré	4.3
	type de liaison	ρ	Observé/mesuré	Mur 18 / Fenêtre 18
				_

pont thermique	Longueur	ρ	Observé/mesuré	8.8
<del>-34</del> système de	Туре	ρ	Observé/mesuré	VMC SF Auto réglable après 2012
ventilation 1	façade exposées	ρ	Observé / mesuré	plusieurs
	type d'installation		/	Installation de chauffage par insert, poêle bois (ou biomasse) avec un chauffage électrique dans la SdB
	surface chaufée	Ω	Observé/mesuré	49.18
	générateur type	Q	Observé/mesuré	Poêle bûche installé avec label flamme verte
	energie utilisée	Q	Observé/mesuré	Bois bûche
	générateur année installation	ρ	Observé/mesuré	2012
	Pn saisi	X	Valeur par défaut	14
	régulation installation type		/	Poële charbon/bois/fioul/Gpl
systèmes de chauffage /	émetteur type	ρ	Observé/mesuré	Autres équipements
Installation 1	émetteur année installation		/	2012
	distribution type	۵	Observé/mesuré	Pas de réseau de distribution
	en volume habitable	ρ	Observé/mesuré	Oui
	nom du générateur	ρ	Observé/mesuré	Poêle bûche installé avec label flamme verte
	numéro d'intermittence		/	1
	émetteur	ρ	Observé/mesuré	Principal
	fonctionnement ecs	ρ	Observé/mesuré	Chauffage seul
	nombre de niveau chauffé	ρ	Observé/mesuré	2
	type d'installation		1	Installation de chauffage par insert, poêle bois (ou biomasse) avec un chauffage électrique dans la SdB
	surface chaufée	ρ	Observé/mesuré	28.99
	générateur type	ρ	Observé/mesuré	Générateur à effet joule direct
	energie utilisée	ρ	Observé/mesuré	Electricité
	régulation installation type		/	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
systèmes de	émetteur type	ρ	Observé/mesuré	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
chauffage / Installation 1	émetteur année installation		/	1949
	distribution type	ρ	Observé/mesuré	Pas de réseau de distribution
	nom du générateur	ρ	Observé/mesuré	Générateur à effet joule direct
	numéro d'intermittence		/	1
	émetteur	۵	Observé/mesuré	SdB électrique
	fonctionnement ecs	۵	Observé/mesuré	Chauffage seul
	nombre de niveau chauffé	ρ	Observé/mesuré	2
systèmes de	type d'installation		/	Installation de chauffage seul classique
chauffage / Installation 2	surface chaufée	ρ	Observé/mesuré	45.69
	générateur type	ρ	Observé/mesuré	Poêle bûche installé
	energie utilisée	ρ	Observé/mesuré	Bois bûche
	générateur année installation	×	Valeur par défaut	2001
	Pn saisi	×	Valeur par défaut	11
	régulation installation type	×	Valeur par défaut	Poële charbon/bois/fioul/Gpl
	-,160			

systèmes de	émetteur type	2	Observé/mesuré	Autres équipements
chauffage / Installation 2	émetteur année installation	×	Valeur par défaut	2001
(suite)	distribution type	2	Observé/mesuré	Pas de réseau de distribution
	en volume habitable	ρ	Observé/mesuré	Oui
	nom du générateur	ρ	Observé/mesuré	Poêle bûche installé
	numéro d'intermittence		/	1
	émetteur	ρ	Observé/mesuré	Principal
	fonctionnement ecs	ρ	Observé/mesuré	Chauffage seul
	nombre de niveau chauffé	ρ	Observé/mesuré	2
	numéro		/	1
	équipement	ρ	Observé/mesuré	Par pièce avec minimum de température
pilotage 1	chauffage type	ρ	Observé/mesuré	Divisé
	régulation pièce par pièce	ρ	Observé/mesuré	Avec
	système	ρ	Observé/mesuré	Radiateur / Convecteur
	production type	Ω	Observé/mesuré	Ballon électrique à accumulation vertical Catégorie B ou 2 étoiles
	installation type	ρ	Observé/mesuré	Individuelle
	localisation	ρ	Observé/mesuré	En volume habitable et pièces alimentées contiguës
systèmes d'eau	volume ballon (L)	ρ	Observé/mesuré	200
chaude sanitaire / Installation 1	energie	ρ	Observé/mesuré	Electrique
	ancienneté	ρ	Observé/mesuré	2020
	bouclage réseau	ρ	Observé/mesuré	Bouclé
	type de production d'ecs	ρ	Observé/mesuré	accumulée
	nombre de niveau	ρ	Observé/mesuré	2
	production type	ρ	Observé/mesuré	Chauffe-eau électrique instantané
	installation type	ρ	Observé/mesuré	Individuelle
systèmes d'eau	localisation	ρ	Observé/mesuré	En volume habitable et pièces alimentées contiguës
chaude sanitaire / Installation 2	energie	ρ	Observé/mesuré	Electrique
Installation 2	ancienneté	ρ	Observé/mesuré	2022
	type de production d'ecs	ρ	Observé/mesuré	instantanée
	nombre de niveau	ρ	Observé/mesuré	2



Rapport  $n^{\circ}$ : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 1/13



# RAPPORT DE L'ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

(DECRET 2006-1114 du 5 SEPTEMBRE 2006). Arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. Etabli en respect de la norme NF P 03-201 (février 2016)

A - N° de dossier :

**DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN** 

Date de création : 10/11/2022 Date de la visite : 14/11/2022 Heure d'arrivée : 09:00 Temps passé sur site : 04:15

#### B - Localisation et désignation du (ou des) bâtiment(s)

Localisation du (ou des) bâtiment(s) :

Adresse (n°, type de voie, voie ou lieu-dit, code postal et commune) :

LE BARRAN 32440 CASTELNAU D'AUZAN

Département : GERS Bâtiment et escalier :

N° d'étage :

N° de lot(s), le cas échéant : NC Date de construction : Avant 1949 Références cadastrales : E 102 / 103

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

Traitements antérieurs contre les termites : Pièges enterrés tout les 3 mètres autour de la maison

Présence de termites dans le bâtiment :Non

Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006 : Non

Document(s) fourni(s): Aucun

Désignation du (ou des) bâtiment(s) : Nature : Maison avec dépendance

Nbre de niveaux : 2

Nbre de niveaux (sous-sol, cave, vide sanitaire,...): 0

Indication de la situation du lieu du constat en regard de l'existence ou non d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L131-3 du CCH précisant les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme :

Inconnue

#### C - Désignation du client

Nom, prénom : M. et Mme DE PUTRON

Adresse: LE BARRAN 32440 CASTELNAU D'AUZAN

Qualité du client (sur déclaration de l'intéressé) :  $\boxtimes$  Propriétaire de l'immeuble  $\square$  autre, le cas échéant - préciser :

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom du demandeur (et qualité du donneur d'ordre : propriétaire ; gestionnaire, agence,...) :

M. et Mme DE PUTRON

Adresse: LE BARRAN 32440 CASTELNAU D'AUZAN

Nom et qualité de la (des) personne(s) présente(s) sur le site lors de la visite (et raison sociale, le cas échéant) : Le

propriétaire.

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 1 sur 13



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 2/13

#### D - Identification de l'opérateur effectuant l'état relatif à la présence de termites

Raison sociale et nom de l'entreprise : S.B Diagnostics Nom et prénom de l'opérateur : Braud Sébastien Adresse : Chemin de la Tuilerie - 32290 AIGNAN

N° SIRET: 83247908300012

Identification de sa compagnie d'assurance : MAVIT Numéro de police et date de validité : 2011015

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : LCP Certifications de

personnes 23 Bis Rue Thomas Edison 33610 CANEJAN

n° de certification et date de validité : N°709 VALIDITE 13/02/2029

## E – Identification des parties de bâtiments visitées et résultats du diagnostic (identification des éléments infestés par les termites ou ayant été infestés et ceux qui ne le sont pas)

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (a)	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés (b)	RESULTAT du diagnostic d'infestation (c)
Salon 1	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Plinthe Bois: - Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture - Porte 3 Bois: Peinture - Porte 3 Exterieur Bois: Peinture - Porte 3 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Salon 2	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Dégagement 2	Sol: Carrelage - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Plinthe Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Escalier Bois:	Absence d'indice d'infestation
Salle de bains 3	Sol: Carrelage - Murs: Enduit: Carrelage - Plafonds: Platre: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Chambre 2	Sol : Stratifié - Murs : Enduit : Peinture - Plafonds : Enduit : Peinture - Autres : Fenêtre 1 Bois : Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois : Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois : Peinture - Porte	Absence d'indice d'infestation

Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 2 sur 13



Rapport  $n^{\circ}$ : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 3/13

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (a)	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés (b)	RESULTAT du diagnostic d'infestation (c)
	1 Bois : Peinture - Porte 1 Exterieur Bois :	
Bibliothèque	Peinture - Porte 1 Bâti Bois : Peinture  Sol : Carrelage - Murs : Enduit : Peinture - Plafonds : Enduit : Peinture - Autres : Fenêtre 1 Bois : Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois : Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois : Peinture - Porte 1 Bois : Peinture - Porte 1 Exterieur Bois : Peinture - Porte 1 Bâti Bois : Peinture - Porte 1 Embrasure Bois : Peinture - Boiserie murs Bois : Peinture - Boiserie arches Bois : Peinture	Absence d'indice d'infestation
Couloir	Sol: Tomettes - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture - Boiseries murs Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Salle à manger	Sol: Béton: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Fenêtre 2 Bois: Peinture - Fenêtre 2 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 2 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture - Porte 3 Bois: Peinture - Porte 3 Exterieur Bois: Peinture - Porte 3 Bâti Bois: Peinture - Porte 4 Exterieur Bois: Peinture - Porte 4 Bâti Bois: Peinture - Porte 5 Exterieur Bois: Peinture - Porte 5 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Cuisine	Sol: Carrelage - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Platre: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture - Porte 3 Exterieur Bois: Peinture - Porte 3 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Arrière cuisine	Sol : Carrelage - Murs : Enduit : Peinture - Plafonds : Enduit : Peinture - Autres : Porte 1 Bois : Peinture - Porte 1 Exterieur Bois : Peinture - Porte 1 Bâti Bois : Peinture - Fenêtre 1 Bois : Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois :	Absence d'indice d'infestation



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 4/13

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (a)	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés (b)	RESULTAT du diagnostic d'infestation (c)
	Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois : Peinture	
Cellier	Sol: Carrelage - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture - Porte 3 Exterieur Bois: Peinture - Porte 3 Bâti Bois: Peinture - Porte 4 Exterieur Bois: Peinture - Porte 4 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Débarras	Sol: Béton: - Murs: Pierre: - Bloc béton creux: - Plafonds: Bois: Plaques sous tuiles - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Débarras 2	Sol: Tomettes - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Dégagement 1	Sol : Tomettes - Murs : Enduit : Peinture - Plafonds : Enduit : Peinture - Autres : Porte 1 Bois : Peinture - Porte 1 Exterieur Bois : Peinture - Porte 1 Bâti Bois : Peinture - Escalier Bois : Vernis	Absence d'indice d'infestation
Bureau	Sol: Moquette - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Lambris - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Salle d'eau 1	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Carrelage - Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Plinthe Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Salle de bains 1	Sol : Bois : - Murs : Enduit : Peinture - Enduit : Carrelage - Plafonds : Enduit : Peinture - Autres : Fenêtre 1 Bois : Peinture - Fenêtre 1 e - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz -	Absence d'indice d'infestation



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 5/13

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (a)	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés (b)	RESULTAT du diagnostic d'infestation (c)
	Exterieur Bois : Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois : Peinture - Porte 1 Bois : Peinture - Porte 1 Exterieur Bois : Peinture - Porte 1 Bâti Bois : Peinture	
Chambre 1	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Débarras	Sol: Carrelage - Murs: Placoplâtre: Papier peint - Plafonds: Platre: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestatior
Chambre 3	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 2 Bois: Peinture - Fenêtre 3 Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Elements de charpente Bois:	Absence d'indice d'infestation
Salle d'eau 3	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Carrelage - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 2 Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Dégagement 3	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Plinthe Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture - Porte 3 Exterieur Bois: Peinture - Porte 3 Bâti Bois: Peinture - Porte 4 Exterieur Bois: Peinture - Porte 4 Bâti Bois: Peinture - Porte 5 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Cage d'escalier	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Fenêtre 2 Bois: Peinture - Fenêtre 2 Exterieur	Absence d'indice d'infestation



Rapport  $n^{\circ}$ : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 6/13

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (a)	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés (b)	RESULTAT du diagnostic d'infestation (c)
	Bois: Peinture - Fenêtre 2 Bâti Bois: Peinture - Fenêtre 3 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 3 Bâti Bois: Peinture - Fenêtre 4 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 4 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture	
Chambre 4	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Plinthe Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Salle d'eau 4	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Chambre 5	Sol: Bois: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Enduit: Peinture - Autres: Plinthe Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Grenier	Sol : Bois : - Murs : Pierre : - Plafonds : Charpente bois : Tuiles - Autres : Porte 1 Bois : Peinture - Porte 1 Bâti Bois : Peinture	Absence d'indice d'infestation
Chai	Sol: Terre battue: - Murs: Pierre: - Plafonds: Charpente bois: Toles ondulées - Autres: Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture - Porte 3 Bois: Peinture - Porte 3 Exterieur Bois: Peinture - Porte 3 Bâti Bois: Peinture - Porte 4 Bois: Peinture - Porte 4 Exterieur Bois: Peinture - Porte 4 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
AUVENT	Sol : Terre battue : - Murs : Pierre : - Plafonds : Métal : Bac nervuré - Autres :	Absence d'indice d'infestation
Abri voitures	Sol : Terre battue : - Murs : Bloc béton creux : - Plafonds : Métal : Toles ondulées - Autres :	Absence d'indice d'infestation
Pièce 1	Sol : Béton : - Murs : Pierre : - Plafonds : Métal : Toles ondulées - Autres : Porte 1 Bois :	Absence d'indice d'infestation



Rapport  $n^{\circ}$ : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 7/13

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (a)	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés (b)	RESULTAT du diagnostic d'infestation (c)
	Peinture - Porte 1 Exterieur Bois : Peinture - Porte 1 Bâti Bois : Peinture - Porte 2 Bois : Peinture - Porte 2 Exterieur Bois : Peinture - Porte 2 Bâti Bois : Peinture - Porte 3 Bois : Peinture - Porte 3 Exterieur Bois : Peinture - Porte 3 Bâti Bois : Peinture - Porte 4 Bois : Peinture - Porte 4 Exterieur Bois : Peinture - Porte 4 Bâti Bois : Peinture	
Pièce 2	Sol: Béton: - Murs: Pierre: - Plafonds: Bois : - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois : Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Pièce 3	Sol: Béton: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Bois: - Autres: Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Pièce 4	Sol: Tomettes - Murs: Pierre: - Plafonds: Bois: - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Pièce 5	Sol: Béton: - Murs: Enduit: Peinture - Plafonds: Bois: - Autres: Fenêtre 1 Bois: Peinture - Fenêtre 1 Exterieur Bois: Peinture - Fenêtre 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Pièce 6	Sol: Béton: - Murs: Pierre: - Plafonds: Bois : - Autres: Porte 1 Bois: Peinture - Porte 1 Exterieur Bois: Peinture - Porte 1 Bâti Bois: Peinture - Porte 2 Bois: Peinture - Porte 2 Exterieur Bois: Peinture - Porte 2 Bâti Bois: Peinture - Porte 3 Bois: Peinture - Porte 3 Exterieur Bois: Peinture - Porte 3 Bâti Bois: Peinture - Porte 4 Bois: Peinture - Porte 4 Exterieur Bois: Peinture - Porte 4 Bâti Bois: Peinture	Absence d'indice d'infestation
Poulailler 1	Sol : Terre battue : - Murs : Brique : - Pierre : - Plafonds : Bois : - Autres : Porte 1 Bois :	Absence d'indice d'infestation
Poulailler 2	Sol : Bois : - Murs : Brique : - Plafonds : Bois :	Absence d'indice d'infestation



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 8/13

BATIMENTS	OUVRAGES	RESULTAT
et parties de	parties d'ouvrages	du diagnostic
bâtiments visités (a)	et éléments examinés (b)	d'infestation (c)
	- Autres : Porte 1 Bois :	

- (a) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
- (b) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes,...
  (c) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

### F - Catégorie de termites en cause (termite souterrain, termite de bois sec ou termite arboricole)

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (1)	INFESTATION (Indices, nature)
Salon 1	Absence d'indice d'infestation de termites
Salon 2	Absence d'indice d'infestation de termites
Dégagement 2	Absence d'indice d'infestation de termites
Salle de bains 3	Absence d'indice d'infestation de termites
Chambre 2	Absence d'indice d'infestation de termites
Bibliothèque	Absence d'indice d'infestation de termites
Couloir	Absence d'indice d'infestation de termites
Salle à manger	Absence d'indice d'infestation de termites
Cuisine	Absence d'indice d'infestation de termites
Arrière cuisine	Absence d'indice d'infestation de termites
Cellier	Absence d'indice d'infestation de termites
Débarras	Absence d'indice d'infestation de termites
Débarras 2	Absence d'indice d'infestation de termites
Dégagement 1	Absence d'indice d'infestation de termites
Bureau	Absence d'indice d'infestation de termites
Salle d'eau 1	Absence d'indice d'infestation de termites
Salle de bains 1	Absence d'indice d'infestation de termites
Chambre 1	Absence d'indice d'infestation de termites
Débarras	Absence d'indice d'infestation de termites
Chambre 3	Absence d'indice d'infestation de termites
Salle d'eau 3	Absence d'indice d'infestation de termites
Dégagement 3	Absence d'indice d'infestation de termites
Cage d'escalier	Absence d'indice d'infestation de termites
Chambre 4	Absence d'indice d'infestation de termites

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 8 sur 13



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 9/13

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (1)	INFESTATION (Indices, nature)
Salle d'eau 4	Absence d'indice d'infestation de termites
Chambre 5	Absence d'indice d'infestation de termites
Grenier	Absence d'indice d'infestation de termites
Chai	Absence d'indice d'infestation de termites
AUVENT	Absence d'indice d'infestation de termites
Abri voitures	Absence d'indice d'infestation de termites
Pièce 1	Absence d'indice d'infestation de termites
Pièce 2	Absence d'indice d'infestation de termites
Pièce 3	Absence d'indice d'infestation de termites
Pièce 4	Absence d'indice d'infestation de termites
Pièce 5	Absence d'indice d'infestation de termites
Pièce 6	Absence d'indice d'infestation de termites
Poulailler 1	Absence d'indice d'infestation de termites
Poulailler 2	Absence d'indice d'infestation de termites

<sup>(1)</sup> Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

#### G - Identification des parties du bâtiment n'ayant pas pu être visitées et justification

Local	Préconisation	Justification
Etage hangar	Sécuriser le plancher avant intervention	Plancher menaçant de s'effondrer sur toute sa surface

#### H - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

Local	Ouvrage(s) ou partie(s) d'ouvrage(s) et élément(s) non visité(s)	Justification
Etage hangar	Tout les éléments bois le constituant	Sécurité insuffisante, plancher en partie effondrer ou menaçant de s'effondrer sur toute sa surface

#### I - Constatations diverses

Localisation	Liste des ouvrages et parties d'ouvrages	Observation(s) et constatation(s) diverse(s)
Tout les locaux	Eléments bois constituant les constructions	Altérations des bois du à d'autres insects à larves xylophages



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 10/13

Il a été constaté des traces d'autres insectes à larves xylophages sur toutes les partie bois à l'étage de la maison, dans le hangar, le chai et les 2 poulailler. Le pourtour de la maison est équipé de pièges enterrés contre les termites tout les 3 mètres, la dernière visite de contrôle du mois d'aout 2022 indique l'absence de termites, et le jour de la visite, il n'a pas été repéré la présence de termites dans les quelques pièges contrôlés.

Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est dont pas nécessaire d'en indiquer la nature et le nombre. Cependant la situation de ces autres agents sera indiquée au regard des parties de bâtiments concernées. NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

#### J - Moyens d'investigation utilisés

Examen visuel des parties visibles et accessibles. Sondage mécanique (poinçon) des bois visibles et accessibles. Examen visuel des parties visibles et accessibles :

- recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois;
- examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons etc.);
- examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.);
- recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois etc.).

NOTE 1 L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

Sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poincons, de lames etc.

NOTE 2 L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

Les parties cachées ou inaccessibles susceptibles de présenter des indices d'infestations qui n'ont pas fait l'objet de sondage ni d'examen sont mentionnées dans le rapport de l'état relatif à la présence de termites.

#### **K - Mentions**

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termite dans le bâtiment objet de la mission. Etabli en respect de la norme NF P 03-201 (février 2016). L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

NOTA 1 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L126-4 et L183-18 du code de la construction et de l'habitation.

NOTA 2 Conformément à l'article L271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

NOTA 3 le présent rapport est établit par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP Certifications de personnes 23 Bis Rue Thomas Edison 33610 CANEJAN

NOTA 4 Article L126-6, En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

NOTA 5 Article L126-24, En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti situé dans une zone délimitée en application de l'article <u>L131-3</u>, un état relatif à la présence de termites est produit dans les conditions et selon les modalités prévues aux articles L. 271-4 à L. 271-6.

Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance: MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 10 sur 13



Rapport  $n^{\circ}$ : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 11/13

#### L - Date d'établissement du rapport de l'état relatif à la présence de termites

Etat réalisé le 14/11/2022 et valable jusqu'au 13/05/2023.

Fait en nos locaux, le 10/11/2022 Nom et prénom de l'opérateur : Braud Sébastien Signature de l'opérateur (et cachet de l'entreprise)



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 12/13

#### Certificat de compétence



#### Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°709

#### Monsieur BRAUD Sébastien

Amiante sans mention Amiante

écembre 2021

Date d'effet : 12/01/2022 : - Date d'expiration : 11/01/2029

DPE individuel

Electricité

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet : 15/03/2022 : - Date d'expiration : 14/03/2029

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Etat de l'installation intérieure électricité
Date d'effet : 14/02/2022 : - Date d'expiration : 13/02/2029

Etat de l'installation intérieure gaz

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Date d effet : 14/02/2022 : - Date d expiration : 15/02/2029

Plomb sans mention

Date d'effet : 14/02/2022 : - Date d'expiration : 13/02/2029

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 12/01/2022 : - Date d'expiration : 11/01/2029

Termites métropole Selon arrêté du 24 décembre 2021

embre 2021 [

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments Date d'effet : 14/02/2022 : - Date d'expiration : 13/02/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit, Edité le 15/03/2022, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège : 23bis, rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www : lcp-certification.fr Tel : 05.33.89.39.30 SIRET : 80914919800024 RCS BORDEAUX Code APE :7022 Z Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 10-01-2022 Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur www.colrac.fr
GRIBACION
BE PENOINES

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 12 sur 13



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 13/13

#### Attestation d'assurance

Page 1/1



Mutuelle d'Assurance de la Ville de Thann Société d'Assurance Nutrelle à cottations evanobles : 18º Faubourg de Konges 6880 I PHANN - www.mavit assurances fr 161: 03.89 37.10.20. Fax: 03.89.37.5.08 - contact@mavit.fr Entrepnis négle par la Code des Assurances maritiment du GROUPE fois ASSURANCES MUTURLIES DE L'EST (GALHEST)

227 VOTRE COURTIER:
CABINET DIAGNOS
VILLAEYS OLIVIER
14 RUE DU MARECHAL DE LATTRE
DE TASSIGNY
67170 BRUMATH
N° Orias: 07031035
Contact@diagnos.fr

### ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La société MAVIT atteste que l'entreprise

S.B DIAGNOSTICS SEBASTIEN BRAUD

CHEMIN DE LA TUILERIE 32290 AIGNAN

a souscrit un contrat d'assurance : POLICE n° 2011015

couvrant les conséquences générales et particulières de sa Responsabilité Civile Professionnelle suivant les

dispositions des conditions générales DGRCPDI 10.20 et particulières.

Montant des garanties règlementaires 300 000 € par sinistre et 500 000 € par an.

Diagnostic Amiante

- examen avant vente ou location

- Diagnostic Technique Amiante (DTA) dont ascenseur

Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (ERP)

Diagnostic Etat de l'Installation Electrique dont télétravail

Diagnostic Etat de l'Installation Gaz

Diagnostic Etat Parasitaire (Mérule, Insectes Xylophages, Champignons)

Diagnostic Loi Boutin

Diagnostic Loi Carrez

Diagnostic Performance Energétique (DPE)

Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, Avant travaux, Plomb dans l'eau)

Diagnostic Termites

Les garanties sont acquises à l'assuré sous réserve qu'il puisse justifier de toute l'expérience, qualification ou certification en vigueur, nécessaire à l'exercice de ses activités.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle vaut présomption simple d'assurance et ne peut notamment engager la Société d'Assurance en dehors des limites, clauses et conditions prévues au contrat auquel elle se réfère.

Elle est valable du 28/03/2022 au 31/12/2022 sous réserve du paiement de la cotisation.

Fait à Thann, le 28/03/2022

Pour la société

 $\mathcal{L}$ 

Le Directeur

DIAGNOS - 28/03/2022

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52 Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 13 sur 13



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D

**AUZAN** 

Date: 21/11/2022

Page: 1/9



### RAPPORT DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE D'IMMEUBLE(S) A USAGE D'HABITATION

La présente mission consiste à établir un Etat des Installations électriques à usage domestique conformément à la législation en vigueur :

Article L134-7 et R 134-10 à R134-13 du code de la construction et de l'habitation. Décret n° 2008-384 du 22 avril 2008 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 (Article 3-3). Décret 2016-1105 du 11 août 2016 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les logements en location. Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.

N° de dossier :

DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN Photo générale (le cas échéant)



Date de création : 10/11/2022 Date de visite : 14/11/2022

Limites de validité vente : 13/11/2025 Limites de validité location : 13/11/2028

#### 1 - Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

Département : 32440 - Commune : CASTELNAU D'AUZAN

Adresse (et lieudit): LE BARRAN

Type d'immeuble :

Référence(s) cadastrale(s): E 102 / 103 Lot(s) de copropriété: NC

Bâtiment : Etage : Appartement :

Identifiant fiscal (si connu): Non communiqué

Localisation:

Description: INVESTIGATIONS DANS LES LOCAUX ACCESSIBLES SANS DEMONTAGES NI

**DESTRUCTIONS** 

Année de construction du local et de ses dépendances : Avant 1949 Année de réalisation de l'installation d'électricité : Non communiqué

Distributeur d'électricité : ENEDIS Installation en service le jour de la visite : Oui



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D

**AUZAN** 

Date: 21/11/2022

Page: 2/9

Identification des parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification		
Local	Justification	
Aucun		

#### 2 - Identification du donneur d'ordre

Nom, prénom : M. et Mme DE PUTRON

Adresse: LE BARRAN 32440 CASTELNAU D'AUZAN

Téléphone : Adresse internet :

Qualité du donneur d'ordre (déclaratif) : /

Identité du propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances

Nom, prénom:

#### 3 - Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

Identité de l'opérateur :

Nom et prénom : Braud Sébastien

Dont les compétences sont certifiées par LCP Certifications de personnes numéro de certificat de compétence

(avec date de délivrance du et jusqu'au) : N°709 VALIDITE 13/02/2029

Nom et raison sociale de l'entreprise : S.B Diagnostics

Adresse de l'entreprise : Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN

N° SIRET: 83247908300012

Désignation de la compagnie d'assurance : MAVIT 78 FAUBOURG DES VOSGES 68800 THANN

N° de police et date de validité : 2011015

#### 4 - Rappel des limites du champs de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils Sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V encourant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles. Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement);
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D

**AUZAN** 

Date: 21/11/2022

Page: 3/9

-	conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

#### 5 - Conclusion relative à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

#### Anomalies avérées selon les domaines suivants :

#### ☑ 1 – Appareil général de commande et de protection et son accessibilité

- □ 2 Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.
- □ 3 Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
- □ 4 La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particuliers des locaux contenant une douche ou une baignoire.
- □ 5 Matériels électriques présentent des risques de contacts directs avec des éléments sous tension Protection mécanique des conducteurs
- ☐ 6 Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

#### Installations particulières :

- ☐ P1, P2. Appareil d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.
- ☐ P3. Piscine privée, ou bassin de fontaine

#### Informations complémentaires :

☐ IC. Socles de prise de courant, dispositif à courant différentiel résiduel à haute sensibilité.

La conclusion fait état de l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes.

#### **Anomalies**

☐ L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie

☑ L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).



Rapport  $n^{\circ}$ : DE PUTRON CASTELNAU D

**AUZAN** 

Date: 21/11/2022

Page: 4/9



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D

**AUZAN** 

Date: 21/11/2022

Page: 5/9

Détail des anomalies identifiées et installations particulières				
Libellé des anomalies	Libellé des mesures compensatoires (1) correctement mises en œuvre	Commentaires	Photos	
L'appareil général de commande et de protection n'est pas situé à l'intérieur du logement ou un emplacement directement accessible du logement				

<sup>(1)</sup> Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée.

	Détail des informations complémentaires
N° article (1)	Libellé des informations
	Aucun

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme ou la spécification technique utilisée

6 – Avertissement particulier		
Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés	Motifs	



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D

**AUZAN** 

Date: 21/11/2022

Page : 6/9

#### 7 - Conclusion relative à l'évaluation des risques relevant du devoir de conseil de professionnel

Les risques liés à une installation électrique dangereuse sont nombreux et peuvent avoir des conséquences dramatiques. Ne vous fiez pas à une installation électrique qui fonctionne. L'usure ou des modifications de l'installation ont pu rendre votre installation dangereuse. Les technologies et la réglementation évolue dans ce domaine régulièrement. Une installation en conformité il y a quelques années peut donc présenter des risques.

Voici quelques règles (non exhaustives) à respecter :

- faite lever les anomalies, indiquées dans ce rapport, par un professionnel qualifié, dans le cadre d'une mise en sécurité de l'installation
- ne jamais intervenir sur une installation électrique sans avoir au préalable coupé le courant au disjoncteur général (même pour changer une ampoule),ne pas démonter le matériel électrique type disjoncteur de branchement,
- faire changer immédiatement les appareils ou matériels électriques endommagés (prise de courant, interrupteur, fil dénudé),
- ne pas percer un mur sans vous assurer de l'absence de conducteurs électriques encastrés,
- respecter, le cas échéant, le calibre des fusibles pour tout changement (et n'utiliser que des fusibles conformes à la réglementation),
- ne toucher aucun appareil électrique avec des mains mouillées ou les pieds dans l'eau,
- ne pas tirer sur les fils d'alimentation de vos appareils, notamment pour les débrancher
- limiter au maximum l'utilisation des rallonges et prises multiples,
- manœuvrer régulièrement le cas échéant les boutons test de vos disjoncteurs différentiels,
- faites entretenir régulièrement votre installation par un électricien qualifié.

Lorsqu'une personne est électrisée, couper le courant au disjoncteur, éloigner la personne électrisée inconsciente de la source électrique à l'aide d'un objet non conducteur (bois très sec, plastique), en s'isolant soi-même pour ne pas courir le risque de l'électrocution en chaîne et appeler les secours.

Dates de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 14/11/2022 Etat rédigé à AIGNAN, le 21/11/2022

Nom et prénom de l'opérateur : Braud Sébastien

Signature de l'opérateur (et cachet de l'entreprise)



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D

AUZAN

Date: 21/11/2022

Page: 7/9

#### 8 - Explications détaillées relatives aux risques encourus

#### Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées

Appareil général de commande et de protection : cet appareil, accessible à l'intérieur du logement permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique. Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie, ou d'intervention sur l'installation électrique.

Protection différentielle à l'origine de l'installation : ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Prise de terre et installation de mise à la terre : ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle, peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Protection contre les surintensités : les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuit à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.

Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Matériels électriques présentant des risques de contact direct : les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés, ...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage : ces matériels électriques lorsqu'ils sont trop anciens n'assurent par une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives : lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension, peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.

Piscine privée ou bassin de fontaine : les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

#### Informations complémentaires

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique : l'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs : l'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ou l'électrisation, voire l'électrocution.

Socles de prise de courant de type à puits : La présence d'un puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrisation, au moment de l'introduction des fiches males non isolées d'un cordon d'alimentation.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme ou la spécification technique utilisée

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 7 sur 9



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D

**AUZAN** 

Date: 21/11/2022

Page: 8/9

#### **CERTIFICAT DE COMPETENCE**



Diagnostics: Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52 Assurance: MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 8 sur 9



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D

**AUZAN** 

Date: 21/11/2022

Page: 9/9

#### ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1/1



227 VOTRE COURTIER:
CABINET DIAGNOS
VILLAEYS OLIVIER
14 RUE DU MARECHAL DE LATTRE
DE TASSIGNY
67170 BRUMATH
N° Orias: 07031035
Contact@diagnos fr

### ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La société MAVIT atteste que l'entreprise

S.B DIAGNOSTICS SEBASTIEN BRAUD

CHEMIN DE LA TUILERIE 32290 AIGNAN

a souscrit un contrat d'assurance : POLICE n° 2011015

couvrant les conséquences générales et particulières de sa Responsabilité Civile Professionnelle suivant les dispositions des conditions générales DGRCPDI 10.20 et particulières.

Montant des garanties règlementaires 300 000 € par sinistre et 500 000 € par an.

Diagnostic Amiante

- examen avant vente ou location

- Diagnostic Technique Amiante (DTA) dont ascenseur

Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (ERP)

Diagnostic Etat de l'Installation Electrique dont télétravail

Diagnostic Etat de l'Installation Gaz

Diagnostic Etat Parasitaire (Mérule, Insectes Xylophages, Champignons)

Diagnostic Loi Boutin

Diagnostic Loi Carrez

Diagnostic Performance Energétique (DPE)

Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, Avant travaux, Plomb dans l'eau)

Diagnostic Termites

Les garanties sont acquises à l'assuré sous réserve qu'il puisse justifier de toute l'expérience, qualification ou certification en vigueur, nécessaire à l'exercice de ses activités.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle vaut présomption simple d'assurance et ne peut notamment engager la Société d'Assurance en dehors des limites, clauses et conditions prévues au contrat auquel elle se réfère.

Elle est valable du 28/03/2022 au 31/12/2022 sous réserve du paiement de la cotisation.

Fait à Thann, le 28/03/2022

Pour la société

 $\mathcal{L}$ 

Le Directeur

DIAGNOS - 28/03/2022

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52 Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 9 sur 9



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 1/18



### ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT VENTE DANS LES IMMEUBLES BATIS

Art. L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation Art. R 1334-13et14 Art. 1334-20et 21 à R 1334-23-24-29 et R 1337-2 à R 1337-5 et Annexe13.9 du code de la santé publique Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011- Arrêtés du 12 décembre 2012 modifié par l'arrêté du 26 juin 2013 - norme NF X 46-

020 du 5 aout 2017 LISTES A ET B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

N° de dossier :

**DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN** 

Date d'intervention: 14/11/2022

Renseignements relatifs au bien				
Propriétaire	Photo générale (le cas échéant)	Commanditaire		
Nom - Prénom : M. et Mme DE PUTRON		Nom - Prénom : M. et Mme DE PUTRON		
Adresse: LE BARRAN		Adresse: LE BARRAN		
CP - Ville : 32440 CASTELNAU D'AUZAN		CP - Ville : 32440 CASTELNAU D'AUZAN		
Lieu d'intervention: LE BARRAN 32440 CASTELNAU D'AUZAN		N° de commande :		

#### Désignation du diagnostiqueur

Nom et Prénom : Braud Sébastien

N° certificat: N°709 VALIDITE 11/01/2029

Le présent rapport est établi par une personne dont les

compétences sont certifiées par :

LCP Certifications de personnes 23 Bis Rue Thomas

Edison 33610 CANEJAN

Assurance : MAVIT N° : 2011015

Adresse: 78 FAUBOURG DES VOSGES

CP - Ville: 68800 THANN

Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 1 sur 18



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 2/18

#### Conclusion

### Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport - il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Si certains locaux restent non visités et/ou certaines parties de l'immeuble restent inaccessibles, il conviendra de réaliser les investigations complémentaires figurant au paragraphe 1.c.

Voir Tableau ci-après « résultats détaillés du repérage » et préconisations.

L'opérateur de repérage mentionne la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Ce rapport ne peut être utilisé ou reproduit que dans son intégralité, annexes incluses

#### Recommandation(s) (liste A et B)

Matériaux liste A : Aucune Matériaux liste B : Aucune



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 3/18

#### **Sommaire**

1. SYNTHESES	4
<ul> <li>a. Synthèse du repérage pour les matériaux et produits de la</li> <li>b. Synthèse du repérage pour les matériaux et produits de la</li> <li>c. Investigations complémentaires à réaliser</li> </ul>	
2. MISSION	5
<ul><li>a. Objectif</li><li>b. Références règlementaires</li><li>c. Laboratoire d'analyse</li><li>d. Rapports précédents</li></ul>	5 6 6 6
3. DÉSIGNATION DU ou DES IMMEUBLES BATIS	7
4. LISTE DES LOCAUX VISITES	8
5. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	9
6. SIGNATURES ET INFORMATIONS DIVERSES_	11
7. ELEMENTS D'INFORMATIONS	12
8. SCHÉMA DE LOCALISATION	13
9. GRILLES D'ÉVALUATION	Erreur ! Signet non défini.
10. CERTIFICAT DE COMPETENCE	Erreur ! Signet non défini.
11. ATTESTATION D'ASSURANCE	Erreur ! Signet non défini.
12. ACCUSE DE RECEPTION	Erreur ! Signet non défini.



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 4/18

#### 1. SYNTHESES

a. Synthèse du repérage pour les matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante

Date de chaque repérage	Type de repérage	Matériau ou produit	Désignation	Etat de conservation (1)	Mesures obligatoires associées (évaluation périodique, mesure d'empoussièrement, ou travaux de retrait ou confinement)
14/11/2022	Avant vente	Aucun			

En fonction du résultat de la grille flocages, calorifugeage, faux plafonds (PRECONISATIONS : article R 1334-27/28/29 du Code de la Santé Publique) : 1 = Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation 2 = Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement 3 = Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement.

Pour information : Liste A mentionnée à l'art. R.1334-20
COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

#### b. Synthèse du repérage pour les matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante

Date de chaque repérage	Type de repérage	Matériau ou produit	Désignation	Etat de conservation (1)	Mesures obligatoires (2)
14/11/2022	Avant vente	Aucun			

(1) Matériaux liste B : conclusion conforme à la réglementation en vigueur au moment de la réalisation du repérage soit :

MND : Matériau non Dégradé

MDP : Matériau avec Dégradation Ponctuelle MDG : Matériau avec Dégradation Généralisée

(2) Matériaux liste B : l'état de conservation est défini par un résultat « EP, AC1 ou AC2 en application de grilles d'évaluations définies réglementairement.

EP : Evaluation périodique

AC1 : Action corrective de 1<sup>er</sup> niveau AC2 : Action corrective de 2<sup>ème</sup> niveau

Pour information : Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21				
COMPOSANTS DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER			
1. Parois verticales intérieures  Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie amianteciment) et entourage de poteaux (carton amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloison.			
2. Planchers et plafonds Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres Planchers	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés Dalles de sol			

Diagnostics : Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN - Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N

de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 4 sur 18



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 5/18

3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets et volets coupe-feu

Portes coupe-feu Vides ordures

4. Eléments extérieurs

Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.

Conduits, enveloppes de calorifuges.

Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes).

Conduits.

Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibresciment), bardeaux bitumineux

ciment), bardeaux bitumineux.
Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment).
Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

#### c. Investigations complémentaires à réaliser

Certains locaux restant non visités et/ou certaines parties de l'immeuble restant inaccessibles, les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

Locaux et ouvrages non visites, justifications			
Locaux (1)	Justifications (2)	Préconisations	
Aucun			

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Motif(s)	Investigations complémentaire s	Motif non réalisation investigations complémentaires

<sup>(1)</sup> Tous les locaux doivent être obligatoirement visités.

#### 2. MISSION

#### a. Objectif

La prestation a pour objectif de réaliser l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante dont le propriétaire doit disposer lors « de la mise en vente de son immeuble ou de l'établissement du dossier technique amiante ».

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la mission de repérage des matériaux et produit contenant de l'amiante, s'applique aux composants de la construction directement visible et accessible sans investigation destructive. Les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme repérage préalable à la réalisation de travaux ou démolition de l'immeuble visité

Le présent constat ne porte que sur les parties privatives des lots concernés, s'agissant d'un immeuble en copropriété, il doit être joint à ce constat le rapport réalisé sur les parties communes de l'immeuble conformément à l'article R1334-15 du code de la Santé Publique.

La présente mission, porte notamment sur le repérage de MPCA (matériaux ou produits contenant de l'amiante) intervenant dans certains composants voire équipements de la construction. Ces repérages sont faits au sens de la réglementation sans sondages destructifs, cependant certains éléments non démontables fendues, fissurées, perméables, peuvent parfois occulter des matériaux ou produits contenant de l'amiante, dont leur éventuelle présence ne peut être décelée qu'après sondage destructif (enlèvement de matière dont la remise en état

Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N

de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 5 sur 18

<sup>(2)</sup> Pour les locaux non visités, permettre leur identification et en indiquer le motif (exemple : locaux inaccessibles, clefs absentes...) et, lorsqu'elle est connue, la date du repérage complémentaire programmé.

Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 6/18

demeurera à la charge du propriétaire).La réalisation, voire autorisation de ce ou ces sondages destructifs incombent au propriétaire et/ou donneur d'ordre nous ayant confié la présente mission. Il en est de même pour certains moyens complémentaires n'étant pas de notre ressort, et que nous vous aurions préalablement demandés

La non mise à disposition de ces moyens ou autorisation complémentaires peut nous amener à formuler des exclusions de repérage Sur ces « parties » exclues de notre mission de repérage amiante, le propriétaire n'est pas exonéré de responsabilité pour le vice caché que pourrait constituer ultérieurement la présence avérée d'amiante.

#### b. Références règlementaires

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site WEB suivant : www.legifrance.gouv.fr

Décret n° 2010 – 1200 du 11 octobre 2010 pris en application de l'article L 271-6 du code de la construction et de l'habitation,

Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires)

Articles R 1334-15 à R 1334-18, articles R 1334-20 et R1334-21 du Code de la Santé Publique

Arrêté du 26 juin 2013 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage et modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.

Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 (Article L 1334-13 du code de la santé publique),

Notre inventaire porte spécifiquement sur les matériaux et produits définis dans le PROGRAMME DE REPERAGE DE L'AMIANTE dans les matériaux ou produits mentionnés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.

#### c. Laboratoire d'analyse

Conformément aux dispositions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

Analyses réalisées par :

#### d. Rapports précédents

Les rapports précédents relatifs à l'amiante qui nous ont été remis avant la visite sont :

Numéro de référence du rapport de repérage		Objet du repérage et principales conclusions
Aucun		

Lors de notre visite, il nous a été remis les bulletins de caractérisation des matériaux et produits suivants : Aucun

Notre rapport prend en compte les documents techniques fournis en l'état.

Les synthèses des rapports précédents qui nous ont été fournies sont les suivantes : Aucune

Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 6 sur 18



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 7/18

#### 3. DÉSIGNATION DU ou DES IMMEUBLES BATIS

#### Description du site

#### INVESTIGATIONS DANS LES LOCAUX ACCESSIBLES SANS DEMONTAGES NI DESTRUCTIONS

#### Propriétaire du ou des bâtiments

: M. et Mme DE PUTRON Nom ou raison sociale

Adresse : LE BARRAN

Code Postal : 32440

Ville : CASTELNAU D'AUZAN

#### Périmètre de la prestation

Dans le cadre de cette mission, l'intervenant a examiné uniquement les locaux et les volumes auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité.

Département : GERS

Commune : CASTELNAU D'AUZAN

Adresse : LE BARRAN

Code postal : 32440

Type de bien : Maison avec dépendance

Référence cadastrale : E 102 / 103

Lots du bien : NC

Nombre de niveau(x) : 2

Nombre de sous sol : 0

Année de construction : Avant 1949

#### Personne accompagnant l'opérateur lors de la visite

Le propriétaire.

#### Document(s) remi(s)

Aucun

Diagnostics: Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN - Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance: MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 7 sur 18



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 8/18

Pièces			Plafond	Autres
Salon 1	Bois :	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Salon 2	Bois:	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Dégagement 2	Carrelage	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Salle de bains 3	Carrelage	Enduit : Carrelage	Platre : Peinture	
Chambre 2	Stratifié	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Bibliothèque	Carrelage	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Couloir	Tomettes	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Salle à manger	Béton :	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Cuisine	Carrelage	Enduit : Peinture	Platre : Peinture	
Arrière cuisine	Carrelage	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Cellier	Carrelage	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Débarras	Béton :	Pierre: - Bloc	Bois : Plaques	
		béton creux :	sous tuiles	
Débarras 2	Tomettes	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Dégagement 1	Tomettes	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Bureau	Moquette	Enduit : Peinture	Lambris	
Salle d'eau 1	Bois:	Enduit : Carrelage - Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Salle de bains 1	Bois:	Enduit : Peinture - Enduit : Carrelage	Enduit : Peinture	
Chambre 1	Bois:	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Débarras	Carrelage	Placoplâtre : Papier peint	Platre : Peinture	
Chambre 3	Bois:	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Salle d'eau 3	Bois:	Enduit : Carrelage	Enduit : Peinture	
Dégagement 3	Bois:	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Cage d'escalier	Bois:	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Chambre 4	Bois:	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Salle d'eau 4	Bois:	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Chambre 5	Bois:	Enduit : Peinture	Enduit : Peinture	
Grenier	Bois:	Pierre :	Charpente bois : Tuiles	
Chai	Terre battue :	Pierre :	Charpente bois : Toles ondulées	
AUVENT	Terre battue :	Pierre :	Métal : Bac nervuré	
Abri voitures	Terre battue :	Bloc béton creux :	Métal : Toles ondulées	
Pièce 1	Béton :	Pierre :	Métal : Toles ondulées	
Pièce 2	Béton :	Pierre :	Bois :	
Pièce 3	Béton :	Enduit : Peinture	Bois :	
Pièce 4	Tomettes	Pierre :	Bois :	
Pièce 5	Béton :	Enduit : Peinture	Bois :	
Pièce 6	Béton :	Pierre :	Bois :	
Poulailler 1	Terre battue :	Brique : - Pierre :	Bois :	
Poulailler 2	Bois :	Brique :	Bois :	

Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 8 sur 18

Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date : 22/11/2022 Page : 9/18

(1) tous les locaux doivent être obligatoirement visités.

(2) Pour les locaux non visités, permettre leur identification et en indiquer le motif (exemple : locaux inaccessibles, clefs absentes,...) et, lorsqu'elle est connue, la date du repérage complémentaire programmé.

#### 5. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Le résultat de l'analyse des échantillons prélevés ou reconnaissance visuelle fait apparaître :

			N° de	Métho	Préser amiar		Flo	cages,	Austria	m otánia
Désignation	Composant de la	Parties du composant	prélève ment ou	de analy			faux	fugeage. olafonds	Autres	matériaux
	construction	vérifié	d'identif ication	se	Oui	Non	Grille N°	Résultats (1)	Grille N°	Résultats (2)
Salon 1			Aucun prélève ment			Non				
Salon 2						Non				
Dégagement 2						Non				
Salle de bains 3						Non				
Chambre 2						Non				
Bibliothèque						Non				
Couloir						Non				
Salle à manger						Non				
Cuisine						Non				
Arrière cuisine						Non				
Cellier						Non				
Débarras						Non				
Débarras 2						Non				
Dégagement 1						Non				
Bureau						Non				
Salle d'eau 1						Non				
Salle de bains 1						Non				
Chambre 1						Non				
Débarras						Non				
Chambre 3						Non				
Salle d'eau 3						Non				

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 9 sur 18

a

Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 10/18

Dégagement 3			Non		
Cage d'escalier			Non		
Chambre 4			Non		
Salle d'eau 4			Non		
Chambre 5			Non		
Grenier			Non		
Chai			Non		
AUVENT			Non		
Abri voitures			Non		
Pièce 1			Non		
Pièce 2			Non		
Pièce 3			Non		
Pièce 4			Non		
Pièce 5			Non		
Pièce 6			Non		
Poulailler 1			Non		
Poulailler 2			Non		

En application des dispositions de l'article R. 1334-27

- (1) En fonction du résultat de la grille flocages, calorifugeage, faux plafonds :
- 1 = Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation 2 = Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement 3 = Faire réaliser des trayaux de retrait ou de confinement.

En application de l'article 5 de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B

(2) En fonction du résultat de la grille autres produits et matériaux :

#### EP = Evaluation périodique :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et le cas échéant que leur protection demeure en bon état de conservation
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer)

#### AC1 = Action corrective de premier niveau :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation

#### AC2 = Action corrective de second niveau :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter ; voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 11/18

#### **6. SIGNATURES ET INFORMATIONS DIVERSES**

Je soussigné, Braud Sébastien, déclare ce jour détenir la certification de compétence délivrée par LCP Certifications de personnes pour la spécialité : AMIANTE

Cette information et vérifiable auprès de : LCP Certifications de personnes 23 Bis Rue Thomas Edison 33610 CANEJAN

Je soussigné, Braud Sébastien, diagnostiqueur pour l'entreprise S.B Diagnostics dont le siège social est situé à AIGNAN.

Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.

Intervenant: Braud Sébastien

Fait à : AIGNAN

Le: 22/11/2022



#### Pièces jointes (le cas échéant) :

- Eléments d'informations
- Croquis
- Grilles d'évaluation
- Photos (le cas échéant)
- Attestation d'assurance
- Attestation de compétence



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 12/18

#### 7. ELEMENTS D'INFORMATIONS

Liste A: Art R. 1334-27 à R 1334-29-3 du code de la Santé Publique.

Le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R. 1334-20 du code de la Santé Publique selon les modalités suivantes :

1° L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compte de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

2° La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25 du code de la santé publique dans un délai de trois mois à compte de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

3° Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29 du code de la santé publique.

Liste B : Alinéas 1° et 2° A de l'article R. 1334-29-7 du code de la Santé Publique.

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales). L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liées à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de facon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante. Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation. Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit. En cas de présence d'amiante, avertir toutes les personnes pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux contenant de l'amiante (ou sur les matériaux les recouvrant ou les protégeant). Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes. Renseignez vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 12 sur 18

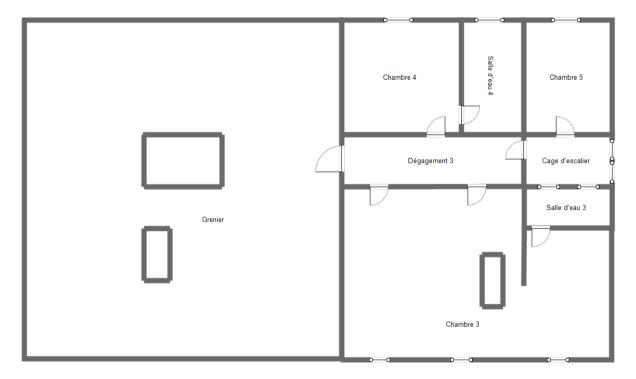


Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 13/18

#### 8. SCHÉMA DE LOCALISATION





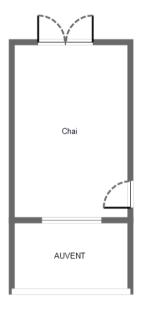
Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 13 sur 18



Rapport n° : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN Date : 22/11/2022

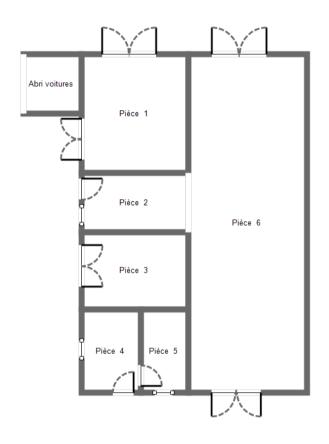
Page: 14/18

#### Dépendances











Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 15/18



Poulailler Poulailler 2.





Plan d'ensemble





Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN Date: 22/11/2022

Page: 16/18

#### 9. GRILLE(S) D'EVALUATION



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 17/18

#### 10. CERTIFICAT DE COMPETENCE



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°709

#### Monsieur BRAUD Sébastien

Amiante sans mention

Amiante

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Date d'effet : 12/01/2022 : - Date d'expiration : 11/01/2029

DPE individuel Selon arrêté du 24 décembre 2021 Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet: 15/03/2022: - Date d'expiration: 14/03/2029

Etat de l'installation intérieure électricité

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Date d'effet: 14/02/2022: - Date d'expiration: 13/02/2029

Etat de l'installation intérieure gaz Selon arrêté du 24 décembre 2021

Date d'effet: 14/02/2022: - Date d'expiration: 13/02/2029

Plomb sans mention Selon arrêté du 24 décembre 2021 Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 12/01/2022 : - Date d'expiration : 11/01/2029

Termites métropole

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet: 14/02/2022: - Date d'expiration: 13/02/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit, Edité le 15/03/2022, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège: 23bis, rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN Mail: contact@lcp-certification.fr Site: www:lcp-certification.fr Tel: 05.33.89.39.30

Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 10-01-2022



Diagnostics: Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN - Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 17 sur 18



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 22/11/2022 Page: 18/18

#### 11. ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1/1



Mutuelle d'Assurance de la Ville de Thann Société d'Assurance Mutuelle cottations variables 18 fautour de Vorage 6880 D'HANN - Waw.mark is esurances fr. 61: 08.93.7 to 20 - 18x: 03.89.3 7.5.5.08 - contacti@markfr Entreprisa régle par la Code des Actuerances markeure du Giouver des Assurances Mutterlies de Litter (GAMISST)

227 VOTRE COURTIER:
CABINET DIAGNOS
VILLAEYS OLIVIER
14 RUE DU MARECHAL DE LATTRE
DE TASSIGNY
67170 BRUMATH
N° Orias: 07031035
Contact@diagnos.fr

### ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La société MAVIT atteste que l'entreprise

S.B DIAGNOSTICS SEBASTIEN BRAUD

CHEMIN DE LA TUILERIE 32290 AIGNAN

a souscrit un contrat d'assurance : POLICE n° 2011015

couvrant les conséquences générales et particulières de sa Responsabilité Civile Professionnelle suivant les

dispositions des conditions générales DGRCPDI 10.20 et particulières.

Montant des garanties règlementaires 300 000 € par sinistre et 500 000 € par an.

#### Diagnostic Amiante

- examen avant vente ou location
- Diagnostic Technique Amiante (DTA) dont ascenseur

Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (ERP)

Diagnostic Etat de l'Installation Electrique dont télétravail

Diagnostic Etat de l'Installation Gaz

Diagnostic Etat Parasitaire (Mérule, Insectes Xylophages, Champignons)

Diagnostic Loi Boutin

Diagnostic Loi Carrez

Diagnostic Performance Energétique (DPE)

Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, Avant travaux, Plomb dans l'eau)

Diagnostic Termites

Les garanties sont acquises à l'assuré sous réserve qu'il puisse justifier de toute l'expérience, qualification ou certification en vigueur. nécessaire à l'exercice de ses activités.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle vaut présomption simple d'assurance et ne peut notamment engager la Société d'Assurance en dehors des limites, clauses et conditions prévues au contrat auquel elle se réfère.

Elle est valable du 28/03/2022 au 31/12/2022 sous réserve du paiement de la cotisation.

Fait à Thann, le 28/03/2022

Pour la société

 $\mathcal{L}$ 

Le Directeur

DIAGNOS - 28/03/2022

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 18 sur 18



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 1/43



### CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) Décret 2006-474 du 25 avril 2006 – arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb. L'auteur du constat précise si l'identification des revêtements contenant du plomb dans les immeubles d'habitation construits avant le 1er janvier 1949 est réalisée :

- dans le cas de la vente d'un bien en application de l'article L. 1334-6 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, balcon, etc...);

- dans le cas de la mise en location de parties privatives en application de l'article L. 1334-7 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, balcon, etc...);

- dans le cas de travaux de nature à provoquer une altération substantielle des revêtements ou hors contexte de travaux, pour les parties communes en application de l'article L. 1334-8 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements des parties communes (sans omettre, par exemple,

la partie extérieure de la porte palière, etc...).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Lorsque le constat porte sur des parties privatives, et lorsque le bien est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

Date de visite: 14/11/2022 N° de dossier : **DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN** Date du rapport : 14/11/2022

Renseignements relatifs au bien									
Propriétaire	Photo générale (le cas échéant)	Commanditaire							
Nom - Prénom : M. et Mme DE PUTRON		Nom - Prénom :							
Adresse: LE BARRAN  CP - Ville: 32440 CASTELNAU D'AUZAN  Lieu d'intervention: LE BARRAN 32440  CASTELNAU D'AUZAN		M. et Mme DE PUTRON  Adresse: LE BARRAN  CP - Ville: 32440 CASTELNAU D'AUZAN							

Concerne		Nature de la mission	
Parties privatives	V	Avant vente	Présence d'enfant mineur de - de 6 ans :
Parties communes		Avant location	Non
		Avant travaux	Occupation du logement : Occupé

	Matériel utilisé									
Appareil à fluorescence X de marque	Date limite d'utilisation de la source	Nature du radionucléide	Activité à la date de chargement	N° Série	Date de chargement de la source radioactive	ASN n°	Nom de la personne compétente PCR			
FONDIS XL300	31/08/2014	109Cd	1480Mbq	91683	31/08/2018	022716 de	OSZUST JORDY			

Diagnostics: Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN - Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance: MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 1 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 2/43

#### Conclusion

Lors de la présente mission, 413 unités de diagnostics ont été contrôlées.

Le jour de l'expertise, il a été repéré au moins une unité de diagnostic, contenant du plomb au-dessus du seuil réglementaire (voir tableau de mesures ci-joint). Présence de revêtements non dégradés ou non visibles ou en état d'usage contenant du plomb (classe 1 et 2), le propriétaire du bien doit alors veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

	TOTAL	NON MESUREES	CLASSE 0	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
Nombre d'unités de diagnostic / Pourcentage associé	413/100%	46 / 11.1%	308 / 74.6%	59 / 14.3%	0 / 0.0%	0 / 0.0%

- « S'il existe au moins une unité de classe 1 ou 2 insérer la phrase suivante : « Le constat met en évidence la présence de revêtements contenant du plomb à des concentrations supérieures ou égale aux seuils définis par les articles L 1334-7 et L 1334-8 du Code de la Santé Publique. Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leurs dégradations futures. »

« S'il existe au moins une unité de classes la la parantie evint de vidence la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures ou égale aux seuils définis par articles L 1334-7 et L 1334-8 du Code de la Santé Publique.

En application de l'article L 1334-9 du Code de la Santé Publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée. »

Désignation du diagnostiqueur									
Nom - Prénom : Braud Sébastien	Assurance : MAVIT	Signature de l'auteur du constat							
N° certificat : N°709 VALIDITE 11/01/2029	N° : 2011015	Braud Sébastien							
Le présent rapport est établi par une personne	Adresse: 78 FAUBOURG DES VOSGES								
dont les compétences sont certifiées par :	CP - Ville : 68800 THANN								
LCP Certifications de personnes 23 Bis Rue									
Thomas Edison 33610 CANEJAN									



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 3/43

#### **Sommaire**

1.	Synthèse des résultats	4
b.	Classement des unités de diagnostic (cf tableau page 1) Situations de risque de saturnisme infantile	4
с. <b>2.</b>	Facteurs de dégradation du bâti	4
	Mission	
	Objectif de la prestation Références réglementaires	5
3.	Description du ou des batiments	5
4.	Le laboratoire d'analyse éventuel	6
5.	Tableau récapitulatif des relevés	7
6.	Commentaires sur les informations indiquées	35
b.	Classement des unités de diagnostic Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb Définition des facteurs de dégradation du bâti	35 35 35
7.	Signatures et informations diverses	37
8.	Schémas	38
9.	NOTICE D'INFORMATION	40
10.	CERTIFICAT DE COMPETENCE	42
11.		43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 4/43

#### 1. Synthèse des résultats

Le jour de l'expertise, il a été repéré au moins une unité de diagnostic, contenant du plomb au-dessus du seuil réglementaire (voir tableau de mesures ci-joint). Présence de revêtements non dégradés ou non visibles ou en état d'usage contenant du plomb (classe 1 et 2), le propriétaire du bien doit alors veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

#### a. Classement des unités de diagnostic (cf tableau page 1)

	TOTAL	NON MESUREES	CLASSE 0	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
Nombre d'unités de diagnostic / Pourcentage associé	413/100%	46 / 11.1%	308 / 74.6%	59 / 14.3%	0 / 0.0%	0 / 0.0%

#### b. Situations de risque de saturnisme infantile

Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3	Non	
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	Non	

#### c. Facteurs de dégradation du bâti

Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	Non
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	Non
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité.	Non

#### 2. Mission

#### a. Objectif de la prestation

La prestation a pour objectif de réaliser le constat de risque d'exposition au plomb dont le propriétaire doit disposer lors de la vente du bien concerné.

Elle consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.

Lorsque le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le constat de risque d'exposition au plomb ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Pour les locaux annexes de l'habitation, seuls ceux qui sont destinées à un usage courant seront examinés.

Nota : Le présent rapport constitue une aide à l'évaluation du risque d'intoxication par le plomb des salariés. Ce dernier reprend la même méthodologie que le CREP (constat des risques d'exposition au plomb). Néanmoins,



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 5/43

l'opérateur de repérage aura l'opportunité de repérer les zones homogènes et les matériaux bruts ne seront pas pris en compte dans le comptage des UD (Unités de diagnostic).

#### b. Références réglementaires

- Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004.
- Décret n° 99-483 du 9 juin 1999 relatif aux mesures d'urgence contre le saturnisme prévu aux articles L.32-1 à L.32-4 du Code de la Santé Publique
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 (Article R 1334-11 du Code de la Santé Publique),
- Décret n°2010-1200 du 11 octobre 2010 pris pour l'application de l'article L 271-6 du code de la Construction et de l'Habitation,
- Articles L 1334-1 à L 1334- 12 du Code de la Santé Publique,
- Arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique,
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 (Article L 1334-13 du Code de la Santé Publique),
- Norme NF X46-030 : Diagnostic plomb Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb.

#### 3. Description du ou des batiments

DESCRIPTION DU SITE		
INVESTIGATIONS DANS LES LOCAL	UX ACCESSIBLES SANS DEMONTAGES NI DESTRUCTIONS	
PROPRIETAIRE DU OU DES BATIMENTS		
Nom ou raison sociale Adresse Code Postal Ville	: M. et Mme DE PUTRON : LE BARRAN : 32440 : CASTELNAU D'AUZAN	
PERIMETRE DE LA PRESTATION		
Dans le cadre de cette mission, l'intervenant a examiné uniquement les bâtiments auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité.		
Département	: GERS	
Commune	: CASTELNAU D'AUZAN	
Adresse	: LE BARRAN	
Code postal	: 32440	
Information complémentaire	: Maison avec dépendance	
Référence cadastrale	: E 102 / 103	
Lots de copropriété	: NC	

LOCAUX VISITES
Salon 1
Salon 2
Dégagement 2
Salle de bains 3
Chambre 2
Bibliothèque
Couloir
Salle à manger
Cuisine

Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT No de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 5 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 6/43

Arrière cuisine
Cellier
Débarras
Débarras 2
Dégagement 1
Bureau
Salle d'eau 1
Salle de bains 1
Chambre 1
Chambre 3
Salle d'eau 3
Dégagement 3
Cage d'escalier
Chambre 4
Salle d'eau 4
Chambre 5
Grenier

	Personne accompagnant l'opérateur lors de la visite
M. et Mme DE PUTRON	

	Locaux et ouvrages non visites, justifications
Aucune	

Local(s)	Justification(s)	Préconisation(s)
Sans objet	Aucune	

	Commentaires
Aucun	

#### 4. Le laboratoire d'analyse éventuel

Laboratoire
Nom du laboratoire (nom du contact, adresse,) : Sans objet

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 6 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 7/43

#### 5. Tableau récapitulatif des relevés

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
1	Etalonnage						1.0						
2	Salon 1		Sol	Bois			NM				-		
3	Salon 1	A-B-C-D	Plinthe	Bois			0.0				0		,
4	Salon 1		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
5	Salon 1	А	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
6	Salon 1	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
7	Salon 1	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
8	Salon 1	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
9	Salon 1	E	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
10	Salon 1	F	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
11	Salon 1	E	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		
12	Salon 1	E	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
13	Salon 1	E	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
14	Salon 1	F	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		
15	Salon 1	F	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
16	Salon 1	F	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
17	Salon 1	F	Porte 2	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN - Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 7 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 8/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
18	Salon 1	F	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
19	Salon 1	F	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
20	Salon 1	F	Porte 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
21	Salon 1	С	Porte 3	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
22	Salon 1	С	Porte 3 Exterieur	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
23	Salon 1	С	Porte 3 Bâti	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
24	Salon 1	С	Porte 3 Embrasure	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
25	Salon 2		Sol	Bois			0.0	0.0			0		
26	Salon 2		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
27	Salon 2	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
28	Salon 2	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
29	Salon 2	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
30	Salon 2	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
31	Salon 2	Α	Porte 1	Bois	Peinture		13.3			ND	1		
32	Salon 2	A	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		14.2			ND	1		
33	Salon 2	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		11.1			ND	1		
34	Salon 2	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
35	Salon 2	D	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		

Diagnostics: Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 8 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 9/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
36	Salon 2	D	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
37	Salon 2	D	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
38	Salon 2	D	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
39	Salon 2	D	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
40	Salon 2	D	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		
41	Dégagement 2		Sol		Carrelage		NM				-		
42	Dégagement 2	В	Plinthe	Bois	Peinture		0				0		
43	Dégagement 2		Plafond	Enduit	Peinture		0				0		
44	Dégagement 2	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
45	Dégagement 2	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
46	Dégagement 2	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
47	Dégagement 2	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
48	Dégagement 2	Е	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
49	Dégagement 2	F	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
50	Dégagement 2	Α	Porte 1	Bois	Peinture		12.1			ND	1		
51	Dégagement 2	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		8.4			ND	1		
52	Dégagement 2	Α	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		15.3			ND	1		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 9 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 10/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
53	Dégagement 2	А	Porte 1 Embrasure		Peinture		NM				-		
54	Dégagement 2	F	Escalier	Bois			NM				0		
55	Salle de bains 3		Sol		Carrelage		NM				-		
56	Salle de bains 3		Plafond	Platre	Peinture		NM				-		
57	Salle de bains 3	А	Mur	Enduit	Carrelage		0.0	0.0			0		
58	Salle de bains 3	В	Mur	Enduit	Carrelage		0.0	0.0			0		
59	Salle de bains 3	С	Mur	Enduit	Carrelage		0.0	0.0			0		
60	Salle de bains 3	ال	Mur	Enduit	Carrelage		0.0	0.0			0		
61	Salle de bains 3	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		
62	Salle de bains 3	С	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
63	Salle de bains 3	С	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
64	Salle de bains 3	С	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
65	Salle de bains 3	С	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Carrelage		NM				0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 10 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 11/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
66	Salle de bains 3	С	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		
67	Salle de bains 3	А	Porte 1	Bois	Peinture		NM				0		
68	Salle de bains 3	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
69	Salle de bains 3	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
70	Salle de bains 3	А	Porte 1 Embrasure	Placoplâtre	Papier peint		0.0	0.0			0		
71	Chambre 2		Sol		Stratifié		NM				-		
72	Chambre 2		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
73	Chambre 2	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
74	Chambre 2	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
75	Chambre 2	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
76	Chambre 2	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
77	Chambre 2	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		
78	Chambre 2	С	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
79	Chambre 2	С	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
80	Chambre 2	С	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
81	Chambre 2	С	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 11 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 12/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
82	Chambre 2	С	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		
83	Chambre 2	А	Porte 1	Bois	Peinture		NM				0		
84	Chambre 2	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
85	Chambre 2	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
86	Chambre 2	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
87	Bibliothèque		Sol		Carrelage		NM				-		
88	Bibliothèque		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
89	Bibliothèque	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
90	Bibliothèque	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
91	Bibliothèque	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
92	Bibliothèque	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
93	Bibliothèque	В	Fenêtre 1	Bois	Peinture		13.3			ND	1		
94	Bibliothèque	В	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		12.2			ND	1		
95	Bibliothèque	В	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		15.3			ND	1		
96	Bibliothèque	В	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
97	Bibliothèque	В	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
98	Bibliothèque	В	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		

Diagnostics: Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 12 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 13/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
99	Bibliothèque	А	Porte 1	Bois	Peinture		17.7			ND	1		
100	Bibliothèque	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		15.4			ND	1		
101	Bibliothèque	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		16.3			ND	1		
102	Bibliothèque	А	Porte 1 Embrasure	Bois	Peinture		0				0		
103	Bibliothèque	ABCD	Boiserie murs	Bois	Peinture		8			ND	1		
104	Bibliothèque	D	Boiserie arches	Bois	Peinture		6			ND	1		
105	Couloir		Sol		Tomettes		NM				-		
106	Couloir		Plafond	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
107	Couloir	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
108	Couloir	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
109	Couloir	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
110	Couloir	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
111	Couloir	Α	Porte 1	Bois	Peinture		18.4			ND	1		
112	Couloir	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		15.4			ND	1		
113	Couloir	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		17.6			ND	1		
114	Couloir	A	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
115	Couloir	С	Porte 2	Bois	Peinture		16.4			ND	1		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 13 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 14/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
116	Couloir	С	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		18.6			ND	1		
117	Couloir	С	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		16.7			ND	1		
118	Couloir	С	Porte 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
119	Couloir	ABCD	Boiseries murs	Bois	Peinture		10.2			ND	1		
120	Salle à manger		Sol	Béton			0.0	0.0			0		
121	Salle à manger	A-B-C-D	Plinthe		Carrelage		NM				-		
122	Salle à manger		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
123	Salle à manger	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
124	Salle à manger	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
125	Salle à manger	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
126	Salle à manger	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
127	Salle à manger	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		8			ND	1		
128	Salle à manger	С	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		7			ND	1		
129	Salle à manger	С	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		12.0			ND	1		
130	Salle à manger	С	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
131	Salle à manger	С	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
132	Salle à manger	С	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 14 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 15/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
133	Salle à manger	С	Fenêtre 2	Bois	Peinture		10.0			ND	1		
134	Salle à manger	С	Fenêtre 2 Exterieur	Bois	Peinture		9			ND	1		
135	Salle à manger	С	Fenêtre 2 Bâti	Bois	Peinture		10.2			ND	1		
136	Salle à manger	С	Fenêtre 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
137	Salle à manger	С	Fenêtre 2 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
138	Salle à manger	С	Fenêtre 2 Volets		Peinture		0.0				0		
139	Salle à manger	Α	Porte 1	Bois	Peinture		5			ND	1		
140	Salle à manger	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		6			ND	1		
141	Salle à manger	Α	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		1.7			ND	1		
142	Salle à manger	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
143	Cuisine		Sol		Carrelage		NM				-		
144	Cuisine	A-B-C-D	Plinthe		Carrelage		NM				-		
145	Cuisine		Plafond	Platre	Peinture		NM				-		
146	Cuisine	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
147	Cuisine	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
148	Cuisine	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
149	Cuisine	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0	-		0		- <u></u>

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 15 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 16/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
150	Cuisine	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		<u> </u>
151	Cuisine	С	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
152	Cuisine	С	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
153	Cuisine	С	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
154	Cuisine	С	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
155	Cuisine	С	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		
156	Cuisine	С	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		1
157	Cuisine	С	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
158	Cuisine	С	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
159	Cuisine	С	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
160	Cuisine	С	Porte 1 Volet		Peinture		NM				-		
161	Cuisine	Α	Porte 2	Bois	Peinture		0				0		1
162	Cuisine	А	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
163	Cuisine	Α	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
164	Cuisine	А	Porte 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
165	Arrière cuisine	Bloc fenêtre	Sol		Carrelage		NM				-		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 16 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 17/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
166	Arrière cuisine		Plinthe		Carrelage		NM				-		
167	Arrière cuisine		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
168	Arrière cuisine	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
169	Arrière cuisine	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
170	Arrière cuisine	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
171	Arrière cuisine	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
172	Arrière cuisine	Е	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
173	Arrière cuisine	F	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
174	Arrière cuisine	Α	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		
175	Arrière cuisine	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
176	Arrière cuisine	Α	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
177	Arrière cuisine	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
178	Arrière cuisine	Α	Porte 1 Volet		Peinture		0.0				0		
179	Arrière cuisine	D	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		
180	Arrière cuisine	D	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
181	Arrière cuisine	D	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
182	Arrière cuisine	D	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
183	Arrière cuisine	D	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 17 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 18/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
184	Arrière cuisine	D	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		
185	Cellier		Sol		Carrelage		NM				-		
186	Cellier	A-B-C-D	Plinthe		Carrelage		NM				-		
187	Cellier		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
188	Cellier	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
189	Cellier	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
190	Cellier	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
191	Cellier	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
192	Cellier	Α	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		
193	Cellier	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
194	Cellier	Α	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
195	Cellier	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
196	Cellier	С	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
197	Cellier	С	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
198	Cellier	С	Porte 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
199	Débarras		Sol	Béton			0.0	0.0			0		
200	Débarras		Plafond	Bois	Plaques sous tuiles		NM				-		Absence de revêtement

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 18 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 19/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
201	Débarras	A	Mur	Pierre			NM				0		Absence de revêtement
202	Débarras	В	Mur	Bloc béton creux			NM				0		Absence de revêtement
203	Débarras	С	Mur	Bloc béton creux			NM				0		Absence de revêtement
204	Débarras	D	Mur	Bloc béton creux			NM				0		Absence de revêtement
205	Débarras	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		
206	Débarras	С	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
207	Débarras	С	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
208	Débarras	С	Fenêtre 1 Embrasure	Blocs béton creux			NM				0		Absence de revêtement
209	Débarras	С	Fenêtre 1 Allège	Blocs béton creux			NM				0		Absence de revêtement
210	Débarras	D	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		
211	Débarras	D	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
212	Débarras	D	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 19 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 20/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
213	Débarras	D	Porte 1 Embrasure	Blocs béton creux			NM				0		Absence de revêtement
214	Débarras	А	Porte 2	Bois	Peinture		0				0		
215	Débarras	А	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
216	Débarras	Α	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
217	Débarras	А	Porte 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
218	Débarras 2		Sol		Tomettes		NM				-		
219	Débarras 2		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
220	Débarras 2	Α	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
221	Débarras 2	В	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
222	Débarras 2	С	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
223	Débarras 2	D	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
224	Débarras 2	D	Fenêtre 1	Bois	Peinture		10.1			ND	1		
225	Débarras 2	D	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		7			ND	1		
226	Débarras 2	D	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		4			ND	1		
227	Débarras 2	D	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
228	Débarras 2	D	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
229	Débarras 2	В	Porte 1	Bois	Peinture		18.2			ND	1		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 20 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 21/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
230	Débarras 2	В	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		16.6			ND	1		
231	Débarras 2	В	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		9.4			ND	1		
232	Débarras 2	В	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
233	Débarras 2	С	Porte 2	Bois	Peinture		0				0		
234	Débarras 2	С	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
235	Débarras 2	С	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
236	Débarras 2	С	Porte 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
237	Dégagement 1		Sol		Tomettes		NM				-		
238	Dégagement 1		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
239	Dégagement 1	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
240	Dégagement 1	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
241	Dégagement 1	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
242	Dégagement 1	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
243	Dégagement 1	Е	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
244	Dégagement 1	F	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
245	Dégagement 1	Α	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		
246	Dégagement 1	A	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		17.3			ND	1		
247	Dégagement 1	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		20.0			ND	1		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 21 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 22/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
248	Dégagement 1	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
249	Dégagement 1	DEF	Escalier	Bois	Vernis		0				0		<u> </u>
250	Bureau		Sol		Moquette		NM				-		<u> </u>
251	Bureau		Plafond		Lambris		NM				•		<u> </u>
252	Bureau	Α	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		<u> </u>
253	Bureau	В	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		<u> </u>
254	Bureau	С	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		<u> </u>
255	Bureau	D	Mur	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		<u> </u>
256	Bureau	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0.0				0		<u> </u>
257	Bureau	С	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0.0				0		
258	Bureau	С	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0.0				0		
259	Bureau	С	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0.0				0		
260	Bureau	С	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0.0				0		
261	Bureau	С	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		
262	Bureau	Α	Porte 1	Bois	Peinture		0.0				0		
263	Bureau	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0.0				0		
264	Bureau	Α	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0.0				0		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 22 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 23/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
265	Bureau	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0.0				0		
266	Bureau	D	Porte 2	Bois	Peinture		18.0			ND	1		
267	Bureau	D	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		22.2			ND	1		
268	Bureau	D	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		18.4			ND	1		
269	Bureau	D	Porte 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0.0				0		
270	Salle d'eau 1		Sol	Bois			0.0	0.0			0		
271	Salle d'eau 1	A-B-C-D	Plinthe	Bois	Peinture		NM				0		
272	Salle d'eau 1		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
273	Salle d'eau 1	А	Mur	Enduit	Carrelage		NM				0		Absence de revêtement
274	Salle d'eau 1	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
275	Salle d'eau 1	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
276	Salle d'eau 1	D	Mur	Enduit	Carrelage		NM				0		Absence de revêtement
277	Salle d'eau 1	А	Porte 1	Bois	Peinture		7			ND	1		
278	Salle d'eau 1	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		6			ND	1		
279	Salle d'eau 1	Α	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		14.0			ND	1		
280	Salle d'eau 1	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Enduit		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 23 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 24/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
281	Salle de bains 1		Sol	Bois			0.0	0.0			0		
282	Salle de bains 1		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
283	Salle de bains 1	А	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
284	Salle de bains	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
285	Salle de bains	С	Mur	Enduit	Carrelage		0	0.0			0		
286	Salle de bains	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
287	Salle de bains	В	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		
288	Salle de bains	В	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
289	Salle de bains	В	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
290	Salle de bains 1	В	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
291	Salle de bains 1	В	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
292	Salle de bains	В	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		
293	Salle de bains 1	А	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 24 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 25/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
294	Salle de bains 1	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
295	Salle de bains	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
296	Salle de bains 1	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
297	Chambre 1		Sol	Bois			0.0	0.0			0		
298	Chambre 1		Plafond	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
299	Chambre 1	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
300	Chambre 1	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
301	Chambre 1	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
302	Chambre 1	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
303	Chambre 1	В	Fenêtre 1	Bois	Peinture		0				0		
304	Chambre 1	В	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
305	Chambre 1	В	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
306	Chambre 1	В	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
307	Chambre 1	В	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
308	Chambre 1	В	Fenêtre 1 Volets		Peinture		0.0				0		
309	Chambre 1	Α	Porte 1	Bois	Peinture		13.0			ND	1		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 25 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 26/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
310	Chambre 1	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		9			ND	1		
311	Chambre 1	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		10.3			ND	1		
312	Chambre 1	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
313	Chambre 1	А	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
314	Chambre 1	Α	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
315	Chambre 1	А	Porte 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0.0	0.0			0		
316	Chambre 3		Sol	Bois			0.0	0.0			0		
317	Chambre 3		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
318	Chambre 3	А	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
319	Chambre 3	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
320	Chambre 3	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
321	Chambre 3	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
322	Chambre 3	Е	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
323	Chambre 3	F	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
324	Chambre 3	Е	Fenêtre 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
325	Chambre 3	Е	Fenêtre 2	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
326	Chambre 3	Е	Fenêtre 3	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 26 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 27/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
327	Chambre 3	А	Porte 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
328	Chambre 3	А	Porte 2	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
329	Chambre 3		Elements de charpente	Bois			NM				0		Absence de revêtement
330	Salle d'eau 3		Sol	Bois			0.0	0.0			0		
331	Salle d'eau 3		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
332	Salle d'eau 3	А	Mur	Enduit	Carrelage		NM				0		Absence de revêtement
333	Salle d'eau 3	В	Mur	Enduit	Carrelage		NM				0		Absence de revêtement
334	Salle d'eau 3	С	Mur	Enduit	Carrelage		NM				0		Absence de revêtement
335	Salle d'eau 3	D	Mur	Enduit	Carrelage		NM				0		Absence de revêtement
336	Salle d'eau 3	А	Porte 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
337	Salle d'eau 3	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		Matériaux récents
338	Salle d'eau 3	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		Matériaux récents

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 27 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 28/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
339	Salle d'eau 3	A	Porte 1 Embrasure	Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		Matériaux récents
340	Salle d'eau 3	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
341	Salle d'eau 3	С	Fenêtre 2	Bois	Peinture		NM				0		
342	Dégagement 3		Sol	Bois			NM				-		
343	Dégagement 3	A-B-C-D	Plinthe	Bois	Peinture		NM				0		
344	Dégagement 3		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
345	Dégagement 3	Α	Mur	Enduit	Peinture		0.0				0		
346	Dégagement 3	В	Mur	Enduit	Peinture		0.0				0		
347	Dégagement 3	С	Mur	Enduit	Peinture		0.0				0		
348	Dégagement 3	D	Mur	Enduit	Peinture		0.0				0		
349	Dégagement 3	Α	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		
350	Dégagement 3	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		0				0		
351	Dégagement 3	Α	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
352	Dégagement 3	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
353	Dégagement 3	С	Porte 2 Exterieur	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
354	Dégagement 3	С	Porte 2 Bâti	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
355	Dégagement 3	С	Porte 2 Embrasure	Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 28 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 29/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
356	Cage d'escalier		Sol	Bois			NM				-		
357	Cage d'escalier		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
358	Cage d'escalier	А	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
359	Cage d'escalier	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
360	Cage d'escalier	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
361	Cage d'escalier	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
362	Cage d'escalier	А	Fenêtre 1	Bois	Peinture		10.0			ND	1		
363	Cage d'escalier	А	Fenêtre 1 Exterieur	Bois	Peinture		10.0			ND	1		
364	Cage d'escalier	А	Fenêtre 1 Bâti	Bois	Peinture		10.0			ND	1		
365	Cage d'escalier	А	Fenêtre 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
366	Cage d'escalier	А	Fenêtre 1 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
367	Cage d'escalier	А	Fenêtre 2	Bois	Peinture		10.0			ND	1		
368	Cage d'escalier	А	Fenêtre 2 Exterieur	Bois	Peinture		10.0			ND	1		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 29 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 30/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
369	Cage d'escalier	А	Fenêtre 2 Bâti	Bois	Peinture		10.0			ND	1		
370	Cage d'escalier	А	Fenêtre 2 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
371	Cage d'escalier	А	Fenêtre 2 Allège	Enduit	Peinture		0				0		
372	Cage d'escalier	D	Porte 1	Bois	Peinture		15.4			ND	1		
373	Cage d'escalier	D	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		13.4			ND	1		
374	Cage d'escalier	D	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		4.2			ND	1		
375	Cage d'escalier	D	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
376	Chambre 4		Sol	Bois			NM				-		
377	Chambre 4	A-B-C-D	Plinthe	Bois	Peinture		NM				0		
378	Chambre 4		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
379	Chambre 4	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
380	Chambre 4	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
381	Chambre 4	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
382	Chambre 4	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
383	Chambre 4	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
384	Chambre 4	A	Porte 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 30 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 31/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
385	Salle d'eau 4		Sol	Bois			0.0	0.0			0		
386	Salle d'eau 4		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
387	Salle d'eau 4	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
388	Salle d'eau 4	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
389	Salle d'eau 4	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
390	Salle d'eau 4	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
391	Salle d'eau 4	В	Fenêtre 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
392	Salle d'eau 4	А	Porte 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
393	Chambre 5		Sol	Bois			NM				-		
394	Chambre 5	A-B-C-D	Plinthe	Bois	Peinture		0				0		
395	Chambre 5		Plafond	Enduit	Peinture		NM				-		
396	Chambre 5	Α	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
397	Chambre 5	В	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
398	Chambre 5	С	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
399	Chambre 5	D	Mur	Enduit	Peinture		0	0.0			0		
400	Chambre 5	С	Fenêtre 1	Bois	Peinture		NM				0		Matériaux récents
401	Chambre 5	Α	Porte 1	Bois	Peinture		15.4			ND	1		
402	Chambre 5	А	Porte 1 Exterieur	Bois	Peinture		13.4			ND	1		
403	Chambre 5	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		4.2			ND	1		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 31 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 32/43

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
404	Chambre 5	А	Porte 1 Embrasure	Enduit	Peinture		0				0		
405	Grenier		Sol	Bois			NM				-		
406	Grenier		Plafond	Charpente bois	Tuiles		NM				-		Absence de revêtement
407	Grenier	A	Mur	Pierre			NM				0		Absence de revêtement
408	Grenier	В	Mur	Pierre			NM				0		Absence de revêtement
409	Grenier	С	Mur	Pierre			NM				0		Absence de revêtement
410	Grenier	D	Mur	Pierre			NM				0		Absence de revêtement
411	Grenier	А	Porte 1	Bois	Peinture		0				0		
412	Grenier	A	Porte 1 Exterieur	BoiS	Peinture		0				0		
413	Grenier	А	Porte 1 Bâti	Bois	Peinture		0				0		
414	Grenier	А	Porte 1 Embrasure		Peinture		0.0				0		
415	Etalonnage						1.0						
416	Etalonnage						1.0						

<sup>\*</sup> Facteurs de dégradation du bâti :

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 32 sur 43

<sup>1 :</sup> Le plancher ou le plafond menace de s'effondrer ou en tout ou partie effondré



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 33/43

- 2 : Des traces importantes de coulures, de ruissellement ou d'écoulement d'eau ont été repérées
- 3 : Des traces de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité ont été repéré

#### Tableau de classement des pièces du bâti

Pièce	UD Classe 0	UD Classe 1	UD Classe 2	UD Classe 3	Non Mesuré
Salon 1	21 / 91.3%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 8.7%
Salon 2	12 / 75.0%	3 / 18.8%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 6.3%
Dégagement 2	9 / 64.3%	3 / 21.4%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 14.3%
Salle de bains 3	14 / 87.5%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 12.5%
Chambre 2	14 / 87.5%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 12.5%
Bibliothèque	8 / 44.4%	8 / 44.4%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 11.1%
Couloir	7 / 46.7%	7 / 46.7%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 6.7%
Salle à manger	12 / 52.2%	9 / 39.1%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 8.7%
Cuisine	18 / 81.8%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	4 / 18.2%
Arrière cuisine	17 / 85.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	3 / 15.0%
Cellier	11 / 78.6%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	3 / 21.4%
Débarras	18 / 94.7%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 5.3%
Débarras 2	11 / 57.9%	6 / 31.6%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 10.5%
Dégagement 1	9 / 69.2%	2 / 15.4%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 15.4%
Bureau	15 / 75.0%	3 / 15.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 10.0%

Diagnostics : Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 33 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 34/43

					•
Salle d'eau 1	7 / 63.6%	3 / 27.3%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 9.1%
Salle de bains 1	15 / 93.8%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 6.3%
Chambre 1	16 / 84.2%	3 / 15.8%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 3	13 / 92.9%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 7.1%
Salle d'eau 3	11 / 91.7%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 8.3%
Dégagement 3	12 / 85.7%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 14.3%
Cage d'escalier	9 / 45.0%	9 / 45.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 10.0%
Chambre 4	7 / 77.8%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 22.2%
Salle d'eau 4	7 / 87.5%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 12.5%
Chambre 5	7 / 58.3%	3 / 25.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 16.7%
Grenier	8 / 80.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	2 / 20.0%



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 35/43

#### 6. Commentaires sur les informations indiquées

#### a. Classement des unités de diagnostic

Le classement de chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement en fonction de la concentration en plomb et de la nature des dégradations est établi conformément au tableau suivant :

CONCENTRATION EN PLOMB	TYPE DE DEGRADATION	CLASSEMENT		
< SEUILS		0		
	Non dégradé ou non visible	1		
> SEUILS	Etat d'usage	2		
	Dégradé	3		

#### Légende :

- 1 et 2 Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements afin d'éviter leur dégradation future.
- 3 -Le propriétaire doit :
  - o Procéder aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants.
  - Ocommuniquer le constat aux occupants de l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné et à toute personne physique ou morale appelée à faire des travaux dans cet immeuble ou partie d'immeuble. Cette communication consiste à transmettre une copie complète du constat, annexes comprises.

#### b. Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb

L'état de conservation des revêtements contenant du plomb est décrit par la nature des dégradations observées. Pour décrire l'état de conservation d'un revêtement contenant du plomb, l'auteur du constat a le choix entre les 4 catégories suivantes :

- **Non visible** : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible :
- Non dégradé
- **Etat d'usage**, c'est à dire présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, micro fissures...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles ;
- **Dégradé**, c'est à dire présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvérulence, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

#### c. Définition des facteurs de dégradation du bâti

	LEGENDE
Présence d'au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	1
Présence de traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau	2



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 36/43

sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	
Présence de plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses tâches d'humidité	3



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 37/43

#### 7. Signatures et informations diverses

Braud Sébastien, déclare ce jour détenir la certification de compétence délivrée par LCP Je soussiané. Certifications de personnes pour la spécialité : CREP PLOMB.

Cette information et vérifiable auprès de : LCP Certifications de personnes

Je soussigné, Braud Sébastien, diagnostiqueur pour l'entreprise S.B Diagnostics dont le siège social est situé à AIGNAN.

Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.

Transmission du constat à l'A.R.S.: Une copie du CREP est transmise sous 5 jours à l'Agence Régionale de la Santé du département d'implantation du bien expertisé si au moins un facteur de dégradation du bâti est relevé (en application de l'article R. 1334-10 du code de la santé publique), l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement.

Intervenant : Braud Sébastien

Fait à : AIGNAN **Le**: 21/11/2022

Signature:



Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

#### Validité du rapport

Durée de validité : 1 an à compter de la date de visite, soit jusqu'au 13/11/2023

Conformément à l'article R 271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, la validité du présent rapport est limitée à moins de 1 an (sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article L 271-5) par rapport à la date de promesse de vente ou à la date de l'acte authentique de vente de tout ou partie de l'immeuble bâti objet du présent rapport ; la date d'établissement du rapport étant prise en référence.

#### Pièces jointes :

Néant

Diagnostics: Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN - Tél.: 06 79 30 39 52

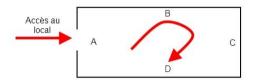
Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 37 sur 43

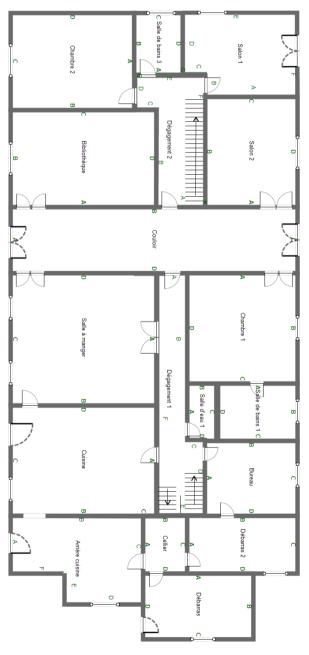


Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 38/43

#### 8. Schémas





Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AlGNAN – Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 38 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 39/43



Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 39 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 40/43

#### 9. NOTICE D'INFORMATION

Annexe II de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb Cette note fait partie intégrante du rapport auquel elle est jointe

Si le logement que vous vendez, achetez, ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- Le constat de risques d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisezle attentivement !
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

#### Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelé saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

#### Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchés.

#### Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveiller l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- Luttez contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres); lavez ses mains, ses jouets.

#### En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél. : 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 40 sur 43



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 41/43

- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

#### Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites INTERNET des ministères chargés de la santé et du logement.



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 42/43

#### 10. CERTIFICAT DE COMPETENCE



Diagnostics: Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN – Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance : MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes

Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 42 sur 43

# S.B Diagnostics



Rapport n°: DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN

Date: 21/11/2022 Page: 43/43

#### 11. ATTESTATION D'ASSURANCE

Mutuelle d'Assurance de la Ville de Thann Muttuelle et Assitrance de la Société d'Assirance Mutuelle à cotisetione veriables 76 Faubourg des Voeges 8800 THANNY www.mant assurances fr 16: 03.89 37.10.20. Fax: 03.89.37.50.8 - contactigmaut fr Entreprise règie par le Code des Assurances authorités de la Code des Assurances Mutuellus de LEST (SAMIST) 227 VOTRE COURTIER : CABINET DIAGNOS VILLAFYS OLIVIER 14 RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 67170 BRUMATH N° Orias : 07031035 Contact@diagnos.fr

Page 1/1

#### ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La société MAVIT atteste que l'entreprise

S.B DIAGNOSTICS SEBASTIEN BRAUD

CHEMIN DE LA TUILERIE 32290 AIGNAN

a souscrit un contrat d'assurance : POLICE n° 2011015

couvrant les conséquences générales et particulières de sa Responsabilité Civile Professionnelle suivant les

dispositions des conditions générales DGRCPDI 10.20 et particulières.

Montant des garanties règlementaires 300 000 € par sinistre et 500 000 € par an.

#### Diagnostic Amiante

- examen avant vente ou location
- Diagnostic Technique Amiante (DTA) dont ascenseur

Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (ERP) Diagnostic Etat de l'Installation Electrique dont télétravail

Diagnostic Etat de l'Installation Gaz

Diagnostic Etat Parasitaire (Mérule, Insectes Xylophages, Champignons)

Diagnostic Loi Boutin

Diagnostic Loi Carrez

Diagnostic Performance Energétique (DPE)

Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, Avant travaux, Plomb dans l'eau)

Diagnostic Termites

Les garanties sont acquises à l'assuré sous réserve qu'il puisse justifier de toute l'expérience, qualification ou certification en vigueur, nécessaire à l'exercice de ses activités.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle vaut présomption simple d'assurance et ne peut notamment engager la Société d'Assurance en dehors des limites, clauses et conditions prévues au contrat auguel elle se réfère.

Elle est valable du 28/03/2022 au 31/12/2022 sous réserve du paiement de la cotisation.

Fait à Thann le 28/03/2022

Pour la société

Le Directeur

DIAGNOS - 28/03/2022

Diagnostics: Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.N.M.T. S.B Diagnostics Chemin de la Tuilerie 32290 AIGNAN - Tél.: 06 79 30 39 52

Assurance: MAVIT N° de contrat 2011015 - Certification délivrée par : LCP Certifications de personnes Numéro de dossier : DE PUTRON CASTELNAU D AUZAN - Page 43 sur 43

## **ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS**

Adresse: 32440 CASTELNAU D AUZAN

LABARRERE

Coordonnées GPS: 43.91796855,

0.114301982280034 Cadastre: E102, E103, E101

Commune: CASTELNAU D AUZAN LABARRERE

Code Insee: 32079

Reference d'édition: 2029632 **Date d'édition:** 22/11/2022

Vendeur-Bailleur: Mr et Mme DE PUTRON Acquéreur-locataire:



PEB: NON Radon: NIVEAU 1 O BASIAS, O BASOL, O ICPE SEISME: NIVEAU 1

#### **PLAN DE PREVENTION DES RISQUES**

Туре	Exposition	Plan de prevention			
Informatif <b>PEB</b>	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit			
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 1			
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1			
PPR Naturels  Mouvement de terrain	OUI	Mouvement de terrain Tassements différentiels Castelnau-d'Auzan	Approuvé	28/02/2014	
		Mouvement de terrain Tassements différentiels Labarrère	Approuvé	28/02/2014	
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques <b>Miniers</b>			
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques <b>Technologiques</b>			

#### **DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES**

https://www.info-risques.com/short/ TTDCV



En cliquant sur le lien suivant ci-dessus vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.



#### **ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS**

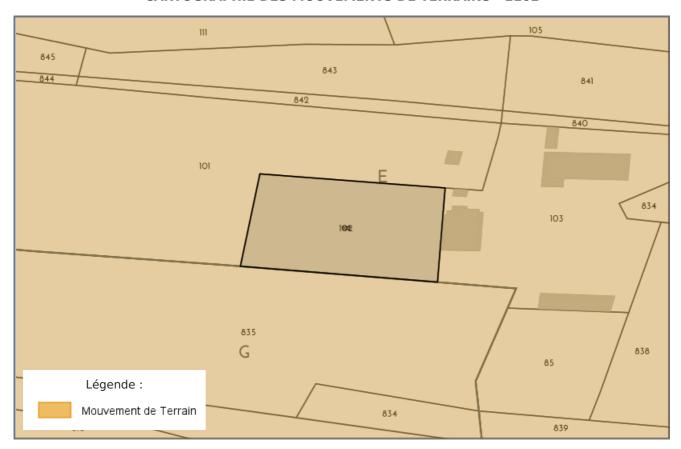
Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des i	nformations mises à disposition par	r arrêté préfectoral			
N° 20130	087-0007	du 28/03/2013	Mis à jour le		
2. Adresse		code postal ou Insee	commune		
	u d'Auzan Labarrère / Parcelles: E102 - - E101	32440	CASTELNAU D AI	JZAN LABARRERE	
Situation de l'immouble au regard e	d'un plan de prévention des risques	naturals (PDPN)			
> L'immeuble est situé dans le périmètr		s liatureis (FFKN)	Oui	X Non	
prescrit	anticipé	approuvé X	date	28/02/2014	
Si oui, les risques naturels pris en consi	· ·				
inondation	crue torrentielle	remontée de na	ope	avalanches	
cyclone	mouvements de terrain X	sécheresse géotechnic	que	feux de forêt	
séisme	volcan	aut	res		
extraits des documents de réfe	érence joints au présent état et permett	tant la localisation de l'imme	uble au regard des risques p	oris en compte	
	scriptions de travaux dans le règlement 	du PPRN	Oui	Non	Х
Si oui, les travaux prescrits ont été réal	ilsés		Oui	Non	
Situation de l'immeuble au regard (	d'un plan de prévention des risques	miniers (PPRM)			
> L'immeuble est situé dans le périmètr			Oui	Non	Х
prescrit	anticipé	approuvé	date		
<b>Si oui</b> , les risques naturels pris en consi	idération sont liés à :				
m	nouvements de terrain	autres			
extraits des documents de réfe	érence joints au présent état et permett	tant la localisation de l'imme	uble au regard des risques ¡	oris en compte	
> L'immeuble est concerné par des pres	scriptions de travaux dans le règlement	du PPRM	Oui	Non	
<b>Si oui</b> , les travaux prescrits ont été réal	lisés		Oui	Non	
	d	- tb			
Situation de l'immeuble au regard o > L'immeuble est situé dans le périmèti			Oui	Non	X
Si oui, les risques technologiques pris e					
effet toxique	effet thermique	effet de su	ırpression		
> L'immeuble est situé dans le périmètr	re d'un PPR <b>T approuvé</b>		Oui	Non	Х
Extraits des docum	nents de référence permettant la localis	ation de l'immeuble au regar	d des risques pris en compt	te:	
> L'immeuble est situé en secteur d'exp	propriation ou de délaissement		Oui	Non	
L'immeuble est situé en zone de prescri	ption		Oui	Non	
Si la transaction concerne un logem	<b>nent</b> , les travaux prescrits ont été réalis	sés	Oui	Non	
Si la transaction ne concerne pas u	<b>n logement</b> , l'information sur le type d	e risques auxquels l'immeub	le <b>Oui</b>	Non	
est exposé ainsi que leur gravité, proba	bilité et cinétique, est jointe à l'acte de	vente ou au contrat de locati	on		
Situation de l'immeuble au regard o	du zanago sismiguo vàglamentairo				
L'immeuble se situe dans une commune					
zone 1 X	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5	
trés faible		modérée	moyenne	forte	
Information relative à la pollution d					
> Le terrain est situé en secteur d'infor	mation sur les sols (SIS)		Oui	Non	Х
Situation de l'immeuble au regard (	du zonage règlementaire à potentie	al radon			
> L'immeuble se situe dans une commu		- Taaon	Oui	Non	Х
30 Stac dans the commo	parameter additional and invoked a		- wi	11011	
Situation de l'immeuble au regard d	d'un plan d'exposition au bruit (PEE	3)			
> L'immeuble est situé dans le périmètr	re d'un PEB:		Oui	Non	Χ
Si oui, les nuisances sonores s'élèvent	aux niveau: zone D	zone C	zone B	zone A	
	faible	e modérée	forte	trés forte	
mormation relative aux sinistres in	ndemnisés par l'assurance suite à u	ne catastrophe N/M/T* minière ou technologique			
> L'information est mentionnée dans l'a		innere ou technologique	Oui	Non	
vendeur / hailleur		/ lieu	acquéreur /		

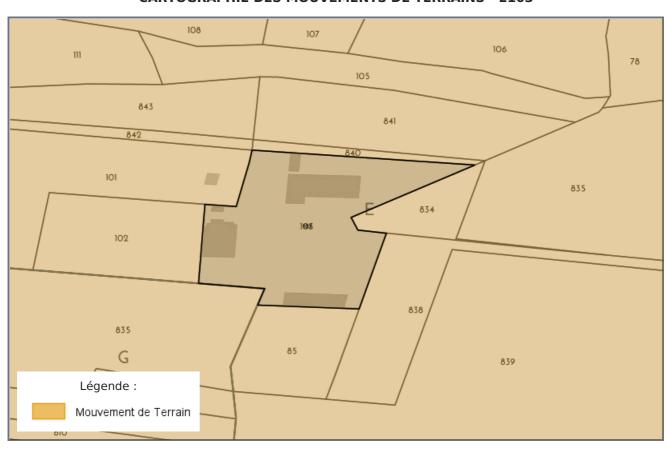
Mr et Mme DE PUTRON 22/11/2022 / CASTELNAU D AUZAN LABARRERE

Modèle Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnnement MTES / DGPR juillet 2018

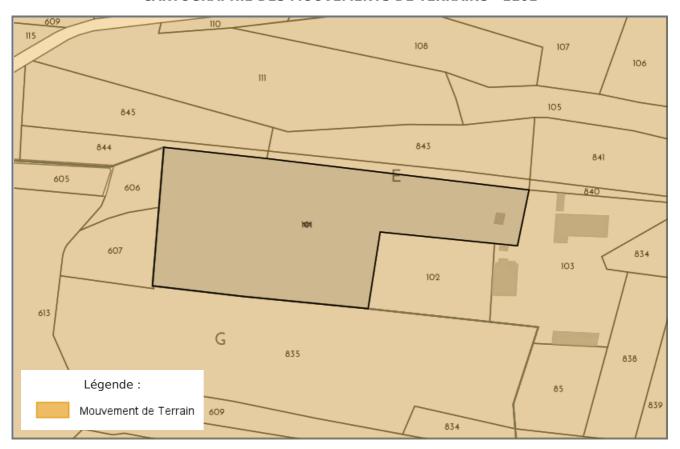
#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS - E102**



#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS - E103**



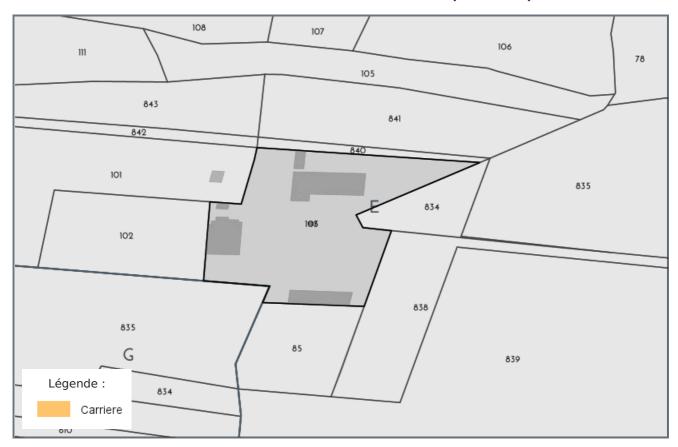
#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS - E101**



#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE) - E102**



#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE) - E103**



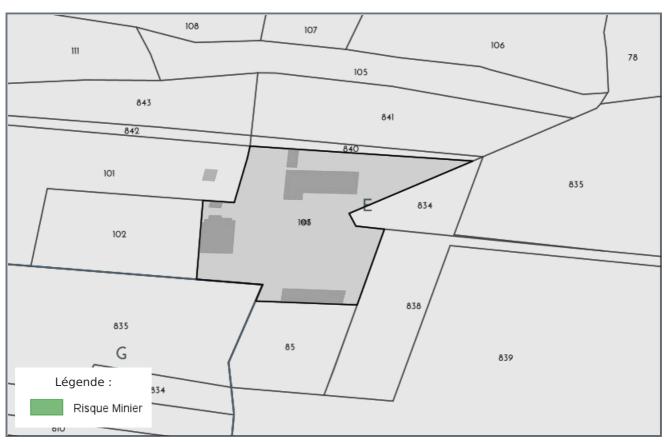
#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE) - E101**



#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES) - E102**



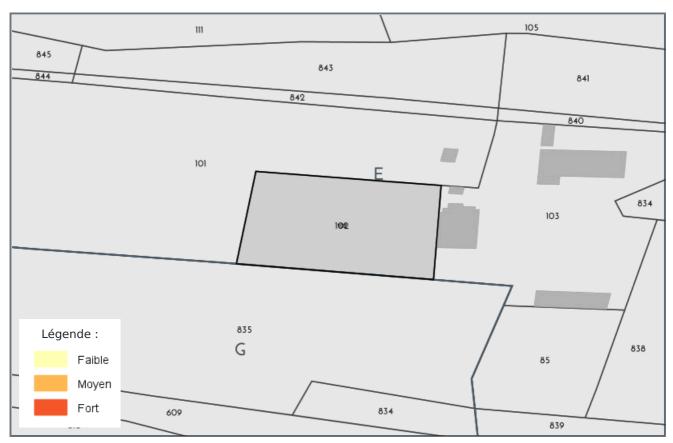
**CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES) - E103** 



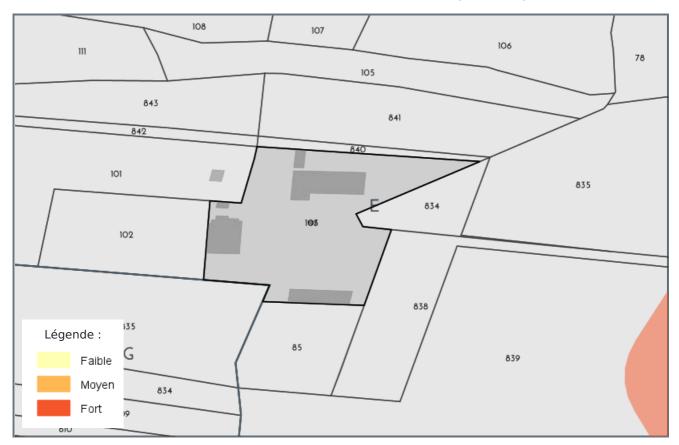
#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES) - E101**



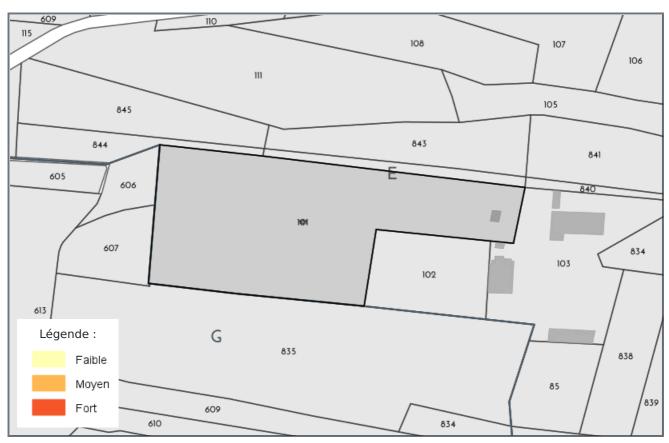
**CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES) - E102** 



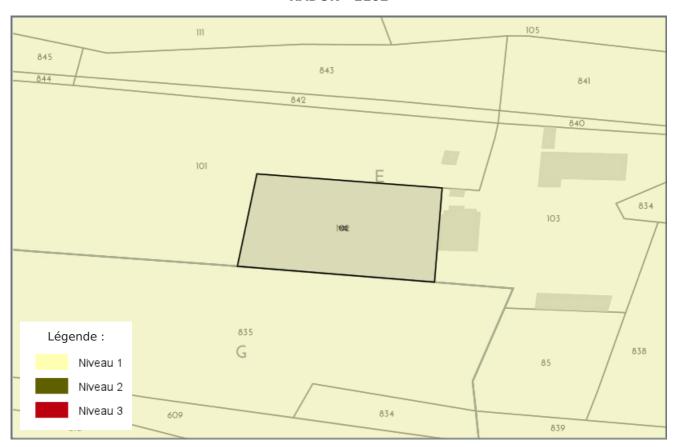
#### **CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES) - E103**



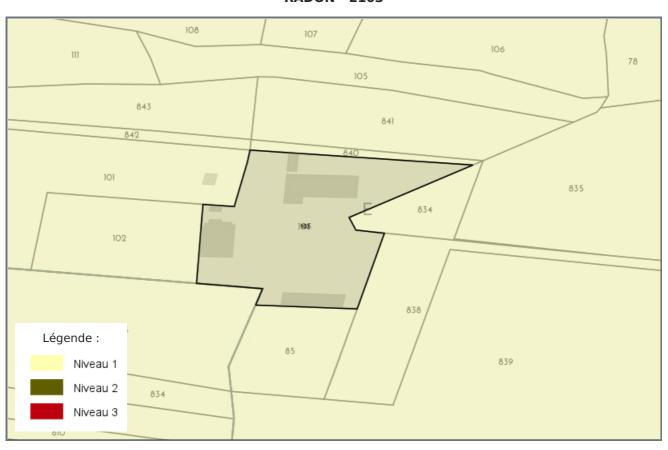
**CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES) - E101** 



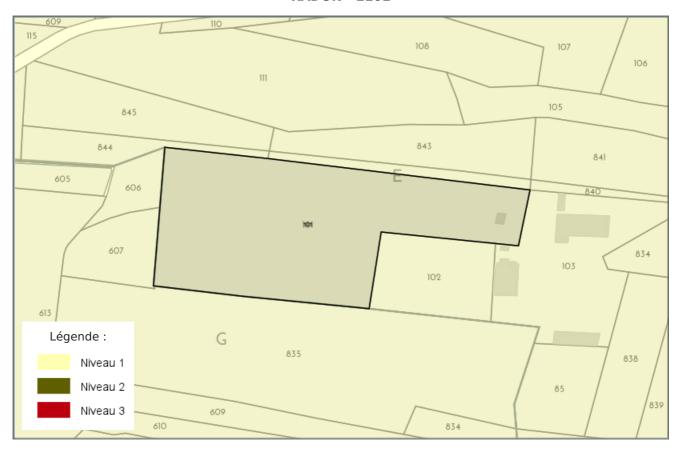
**RADON - E102** 



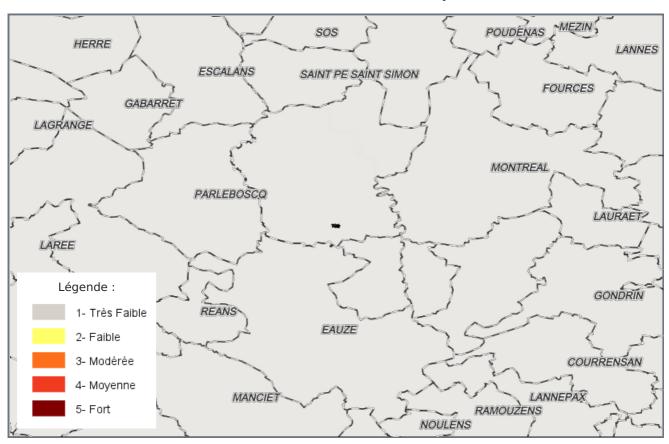
**RADON - E103** 



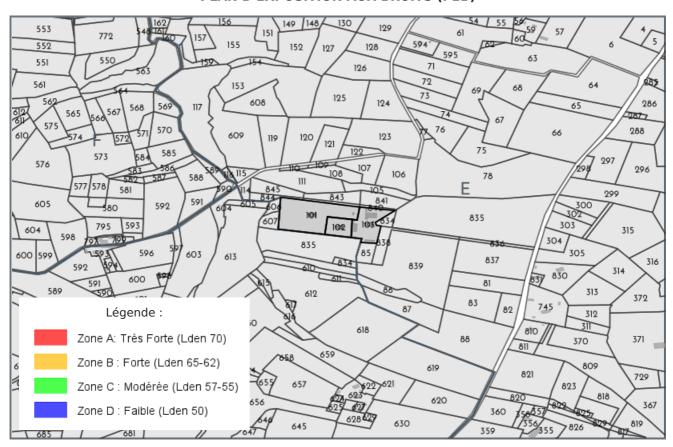
**RADON - E101** 



#### **CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES**



#### **PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)**



#### LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
	Aucun site BASIAS a moins de 500 mètres	

#### LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
	Aucun site BASOL a moins de 500 mètres	

#### LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
	Aucun site ICPE a moins de 500 mètres	

Préfecture : Gers

Commune: CASTELNAU D AUZAN LABARRERE

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la

# Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

1068 Route d'Amades 32440 Castelnau d'Auzan Labarrère / Parcelles: E102 - E103 - E101

32440 CASTELNAU D AUZAN LABARRERE

### Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemi	nisation
louvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1990	10/06/1991	19/07/1991	OUI	NON
nondations et coulées de boue	05/07/1993	06/07/1993	05/01/1994	21/01/1994	OUI	NON
Nouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	30/09/1993	03/05/1995	07/05/1995	OUI	NON
Nouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la éhydratation des sols	01/10/1993	31/12/1996	19/09/1997	11/10/1997	OUI	NON
Nouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la éhydratation des sols	01/01/1997	30/06/1998	19/11/1998	11/12/1998	OUI	NON
Inondations - coulées de boue et mouvements de terrain		29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	OUI	NON
nondations et coulées de boue	04/06/2003	04/06/2003	29/07/2003	02/08/2003	OUI	NON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la éhydratation des sols	01/01/2002	31/12/2002	05/02/2004	26/02/2004	OUI	NON
nondations et coulées de boue	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	OUI	NON
Nouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la éhydratation des sols	01/04/2011	30/06/2011	27/07/2012	02/08/2012	OUI	NON
nondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	OUI	NON
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1990	04/12/1991	27/12/1991	OUI	NON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la éhydratation des sols	01/04/2011	30/06/2011	27/07/2012	02/08/2012	OUI	NON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la éhydratation des sols	01/10/1993	31/12/1997	15/07/1998	29/07/1998	OUI	NON
nondations et coulées de boue	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	OUI	NON
Nouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	30/09/1993	17/06/1996	09/07/1996	OUI	NON
nondations et coulées de boue	05/07/1993	06/07/1993	05/01/1994	21/01/1994	OUI	NON
nondations et coulées de boue	28/12/2020	29/12/2020	17/05/2021	06/06/2021	OUI	NON

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.georisques.gouv.fr**